



Rapport d'activité 2023

ASSOCIATION LES PEP 69/ML

DIRECTION GÉNÉRALE

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT 4

INTRODUCTION DU DIRECTEUR GENERAL 9

- Les chiffres clés de 202310

LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE 11

- Le bureau de l'association 11
- Les commissions associatives 12
- Le conseil d'administration 13
- RÉvision du règlement intÉRIEUR DE L'ASSOCIATION 15
- Le GCSMS ARRPAAC 15
- Les sÉminaires BUreau/CODIR ÉT CA/CODIR 15
- La journÉe associative 2023 15
- SoirÉe dÉbat du 4 avril 2023 15

L'ACTIVITE DU SIEGE SOCIAL 16

- Organigramme du siÈge effectif au 28 mai 2024 17
- Les chantiers transverses du siÈge en 2023 18
- Les points d'attention sur les RH en 2023 19

DEPLOIEMENT DES FORMATIONS CROISEES EN REGION AURA 21

L'ACTIVITE DES TROIS SECTEURS 22

- Tableau rÉcapitulatif de l'ensemble de l'activitÉ 23
- Secteur Handicap sensoriel Troubles du Neuro
DÉveloppement & Protection de l'enfance 24
 - Dispositif sensoriel 24
 - Dispositif TND 25
 - IFMK DV 25
 - Dispositif Protection de l'enfance 25
- Secteur DITEP 27



Le DITEP de Givors	28
Le DITEP de Gerland.....	28
Le DITEP de Villeurbanne	30
– Secteur régional, Développement, Formation & PESP	31
Centre Technique régional pour la déficience visuelle ...	31
ERHR AuRA.....	32
La Communauté 360 du Rhône et de la Métropole de Lyon.....	33
Le centre de formation	34
L’EAJE Pépilou	34
L’action bÉNÉvole au sein de nos structures.....	35
Le projet mobilité internationale.....	35
LES RESEAUX & LES PARTENARIATS.....	37
LA Fédération générale des pep	37
L’URPEP & l’ARPEP	38
Focus sur quelques réseaux.....	38
PERSPECTIVES	40



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Notre projet : un horizon commun

Lors de notre dernière assemblée générale, ici même, nous avons approuvé notre projet associatif. Réalisé dans le cadre d'une démarche participative, associant à son point d'orgue tous les salariés, il porte notre vision d'une société plus inclusive en prenant appui sur nos valeurs, fondatrices, fondamentalement républicaines et indissociables, que sont, Citoyenneté, Égalité, Laïcité et Solidarité.

Les projets d'établissement et de service présentés et approuvés par le conseil d'administration, en 2023, **ont tous été construits dans le cadre d'une démarche participative**, prenant appui sur les trois axes du projet associatif : le développement du pouvoir d'agir et la participation des familles, une démarche inclusive pour une société inclusive et l'innovation sociale associé à l'ingénierie sociale.

Il s'agit des projets du dispositif sensoriel, associant dans une recherche de cohérence et de complémentarité entre les actions du S3AS, du CAMSP et du réseau SENS, avec une attention forte à la mise en œuvre du pouvoir d'agir et de l'autodétermination des familles. Je cite aussi le projet du dispositif TND, impliquant l'IME la Côtière et le SESSAD Bellevue, laissant une place importante à la participation des familles. Les projets à venir du CMPP Bossuet et de l'IFMKDV appliquent aussi les références et les valeurs de notre projet associatif. Le pouvoir d'agir et l'autodétermination trouvent un développement à la Communauté 360 et à l'ERHR. Ces équipes souhaitent mieux répondre aux besoins des personnes et faciliter la compréhension de l'accompagnement des parcours de vie.

La souplesse de notre projet associatif permet de partager des valeurs et principes d'action, tout en préservant, l'histoire des établissements et services, leurs particularités et singularités, tout en permettant l'innovation, et la transformation de l'offre.

Avec ce projet nous nous fixons un horizon commun, pour une société plus inclusive et solidaire, marquée par sa capacité à prendre soin de soi et de l'autre, en l'occurrence la personne accompagnée et sa famille.

Prendre soin de soi et des autres, agir pour davantage de fraternité, constitue un défi majeur de notre moment sociétal trop souvent marqué par des messages violents, en contradiction fondamentale avec nos valeurs.

Dans ce moment où les choix des politiques publiques sont largement inspirés par les idées néolibérales, nous sommes inquiets de la dégradation progressive des services publics, garants du développement humain, d'une société inclusive et de notre cohésion sociale. Ainsi les populations fragiles sont confrontées à l'indifférence, l'exclusion et la souffrance.

Dans ce contexte difficile, je veux saluer le fort engagement et remercier les professionnels de notre Association Départementale, qui au quotidien gèrent des situations de plus en plus complexes.

Aux PEP nous ne stigmatisons pas les familles, ni les jeunes en difficulté. Nous ne sommes pas amnésiques, nous nous souvenons de l'échec des politiques de mise à distance ou d'enfermement, et notre histoire nous a enseigné que chaque personne dispose de potentialités pour s'inscrire dans un mouvement d'évolution, si tant est que nous sachions la considérer et l'accompagner. C'est notre ambition.

Le seul chemin possible reste toujours la qualité de l'accueil, l'empathie, la permanence, la continuité et la prévisibilité de nos accompagnements. Le travail d'équipe et l'interdisciplinarité sont les seuls moyens de contenir et tenir un cadre bien traitant pour accompagner l'évolution et l'inclusion des personnes.

A ce stade de mon propos je veux citer deux actions du DITEP Maria Dubost - Je ne veux pas privilégier cet établissement plus qu'un autre, mais je sais que les jeunes accueillis et leurs familles sont bien souvent marqués par les effets négatifs de notre société :

- Ainsi le projet de collecte et de partage de vêtements & maroquinerie fait suite à une réflexion d'équipe sur le contexte sociétal actuel. L'idée est de transmettre aux adolescents les valeurs de solidarité, d'entraide, s'impliquer dans une démarche collective pour se sentir utile, être sensibiliser au développement durable, et s'ouvrir vers l'extérieur grâce au partenariat développé avec des associations humanitaires.
- La création d'un atelier de sensibilisation aux harcèlements et à l'utilisation des réseaux sociaux. Ce projet d'intervention expérimentale a pour objectif accompagner les jeunes dans leur apprentissage des liens et de l'entrée en relation.

Pour les PEP, depuis toujours, la laïcité est une valeur fondamentale qui garantit l'unité de notre société. Nos institutions, nos services et les professionnels sont confrontés au respect de cette valeur républicaine et socle du bien vivre ensemble.

Dominique Gillot, Présidente des PEP, nous invitait en 2022 à oser parler de laïcité. Nous avons décidé la création d'un groupe de travail permanent mixte, professionnels et administrateurs. Il a pour mission de construire un diagnostic et de mettre en œuvre, de suivre et d'animer un plan d'action pragmatique en adéquation avec les besoins des professionnels. Je veux remercier Michel GURGO d'avoir initié et soutenu cette démarche.

La renégociation du CPOM a nécessité une mobilisation forte de notre Directeur Général, Nicolas EGLIN, et de ses équipes. Je souligne le remarquable travail de notre DAF, Christophe ESPASA, très

sollicité par les services de l'ARS. Je remercie pour son implication notre trésorier Jacky PELLET. D'ici quelques instants il commentera le résultat en trompe-l'œil de l'exercice budgétaire 2023.

Nous sommes entrés dans cette renégociation avec une volonté de transparence, en présentant un bilan exhaustif et sincère de nos activités et de notre situation budgétaire.

Avec la même volonté nous avons construit les objectifs stratégiques, et les actions du nouveau CPOM 2024/2029. Un dialogue riche et constructif, conduit dans un climat de confiance avec nos interlocuteurs, soucieux de répondre à nos préoccupations.

Au-delà de cette première partie très positive, même s'il nous a été attribué un financement au titre de crédits non reconductibles, c'est-à-dire accordés pour une année uniquement, notre CPOM a été reconduit pour la seconde fois à moyens constants. Ce n'est pas satisfaisant et cette situation entrainera une dégradation de nos finances très rapidement, sans doute dès 2026.

Nous ne voulons pas réduire la qualité de nos actions et accompagnements, en revanche nous pourrions être contraint de restreindre nos capacités à répondre aux besoins des populations concernées.

Ces nouvelles conditions entraînent inévitablement une forte contrainte en matière d'engagement et de suivi des dépenses. **Il convient d'anticiper les difficultés, par une gestion budgétaire prévisible**, pour ne pas être confronté à des effets inquiétants et négatifs pesant sur les établissements et services et les équipes.

Ces contraintes sont la conséquence d'un choix de l'État, visant à réduire la dépense publique. Un choix que nous désapprouvons lorsqu'il contraint les missions du service public, de la santé et de l'éducation, notamment.

Il en est de même de nos relations avec les collectivités publiques territoriales qui contraintes par l'État réduisent les moyens accordés. Ces dernières années, le faible taux d'évolution budgétaire appauvrisait notre association. Or depuis quelques mois il est annoncé un taux négatif.

Pour exemple notre Crèche PEPILOU a reçu un taux d'évolution budgétaire négatif pour 2023.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur un projet d'accueil de mineures non accompagnées pour 14 jeunes filles. A ce jour nous nous interrogeons à propos de sa mise en œuvre, car sa durée pourrait-être limitée et il nous est annoncé un budget 2025 avec une évolution négative.

Si notre internat social et scolaire Mauchamp retrouve un équilibre budgétaire, grâce à la prise en considération de nos demandes par le département du Rhône, ce n'est pas encore le cas du service d'accueil des jeunes garçons, mineurs non accompagnés. Il y a ici un point d'attention important qui génère un déficit budgétaire significatif, susceptible de remettre en cause cette action.

Ces préoccupations budgétaires restent communes aux associations gestionnaires de notre secteur. Un secteur devenu en manque d'attractivité pour les professionnels des métiers de l'humain. Je pense qu'à ce jour il n'y a pas un établissement qui ne recherche pas un ou des professionnels. De fait la permanence et la continuité de nos accompagnements sont bien souvent attaquées. Les professionnels oubliés du SEGUR ne perçoivent pas de perspectives d'évolution de cette situation. Notre convention collective est obsolète, ne permet pas une évolution des salariés et ralentie la transformation de l'offre sociale et médico-sociale.

Parmi les actions marquantes de cette dernière année :

- Le DITEP La Cristallerie s'est réorganisé pour implanter une unité de son établissement sur la commune de Bron. Cette implantation signe notre volonté de mieux répondre aux besoins de personnes des territoires situés au SUD de notre agglomération. C'est un moyen de **faciliter nos relations avec les familles et renforcer nos relations avec les acteurs du territoire**, pour construire des parcours inclusifs. Je remercie le Directeur et l'engagement des professionnels du DITEP la Cristallerie, dont la réussite de ce projet a nécessité une réorganisation et l'investissement d'un nouvel espace.
- Comme le mouvement des PEP, notre association départementale et métropolitaine est **historiquement liée à l'école publique est pleinement engagée pour le développement de l'école inclusive**. Des établissements, tel le DITEP la Cristallerie, gère une EMAS, les SESSAD de Gerland, de Villeurbanne et de la Duchère animent les PCPE de leurs territoires.
- Je veux aussi souligner l'engagement de notre DITEP de Villeurbanne dans le dispositif « Cité éducative » de cette commune dont l'objectif accompagner des actions pour conforter l'école, soutenir la réussite scolaire, lutter contre les inégalités et développer l'inclusion et le lien avec les familles. Il s'agit d'une démarche partenariale et innovante.
- Dans la Région AURA les PEP animent les formations croisées (Éducation Nationale, Secteur médico-social et famille) pour le développement qualitatif de l'école inclusive.
- Depuis le premier janvier 2023, le CMPP et le SESSAD de l'association Bossuet ont rejoint notre association. C'est un enrichissement et de nouveaux leviers pour compléter notre offre. Je veux remercier la Directrice Carole MALET, pour son engagement et son accompagnement des salariés dans un contexte de changement d'employeur. Je remercie aussi Messieurs MONOT et PERREAU d'avoir rejoint notre conseil d'administration.

Dans ce rapport j'ai souvent fait référence à notre projet associatif 2023/2028. Il s'agit d'un document structurant, visant l'amélioration continue de notre gouvernance, la mise en œuvre de nos valeurs et la bonne qualité de nos actions. De nombreuses actions contenues dans ce projet sont mises en œuvre progressivement. Il convient maintenant d'évaluer les évolutions et fixer de nouveaux objectifs.

La dimension participative devient progressivement une marque de notre association.

Elle sera étendue au fonctionnement de l'organisation. D'une organisation en secteurs nous évoluons vers organisation libérée. Une première étape sera franchie cet été, le chemin sera encore long et fait d'autres étapes. Avec cette démarche nous voulons créer un nouvel environnement, davantage coopératif, transparent, basé sur la confiance. Cela suppose de créer des conditions favorables. Il n'y a pas de modèle, et finalement nous devons construire notre organisation, elle sera forcément singulière et adaptée à notre histoire et nos missions.

Avant de terminer je vous informe de la création d'une ARPEP en AURA. Elle se donne une mission politique et stratégique, pour soutenir et renforcer les liens entre nos associations départementales, leur donner une plus grande visibilité et conduire le cas échéant des projets et des plaidoyers communs.

Pour terminer, en 2024 notre association a 100 ans.

De nombreux événements marqueront ce centenaire. Une première soirée traitant de l'histoire de la déficience visuelle à Villeurbanne a eu lieu en présence d'un historien, Monsieur MILAZZO, suivie par une table ronde associant des personnes aveugles ou malvoyantes venues présenter leur parcours, et exprimer leurs besoins pour une société encore plus inclusive.

Sur le même thème, cette conférence a été suivie d'une exposition à la maison du son et du livre de Villeurbanne. Je remercie l'implication des administrateurs et les professionnels du dispositif sensoriel pour leur présence et l'animation des ateliers.

Dans les semaines qui viennent des établissements organiserons des événements en ouvrant leur porte à un public large.

Enfin le 16 novembre prochain au cours d'une journée associative ouverte, sous la forme d'apports théoriques, de tables rondes et d'échanges nous tenterons de mettre en perspective notre approche de la transformation de l'offre médicosociale pour une société inclusive et solidaire.

Bernard BOCHARD
Président de l'Association Les PEP 69/ML

INTRODUCTION DU DIRECTEUR GENERAL

RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

Le présent rapport d'activité présente l'ensemble de l'activité de l'association Les PEP 69/ML pour l'année 2023. Il est complémentaire des différents rapports d'activités rédigés par les équipes de chaque établissement et service de l'association.

Après une année 2022 consacrée à la rédaction du projet associatif, adopté lors de notre assemblée générale de mai 2023, et disponible en version Facile à lire et à comprendre, nous avons engagé avec l'Agence Régionale de Santé, tout au long de l'année 2023, les négociations pour notre futur Contrat d'Objectifs et de Moyens 2024 – 2028. Ce document de contractualisation a été finalisé fin 2023, et a été définitivement ratifié à la veille de cette assemblée générale 2024.

Ce CPOM va compléter notre feuille de route que représente le projet associatif, avec plusieurs axes opérationnels qui vont conforter et consolider nos pratiques professionnelles

Cette négociation n'a pas été un long fleuve tranquille, du fait des contraintes budgétaires imposées, et des enjeux immobiliers en particulier que nous allons devoir gérer dans les prochaines années, mais nous avons pu compter sur une écoute attentive, bienveillante de nos interlocuteurs au sein de l'ARS pour aboutir à des engagements réciproques qui nous semblent globalement raisonnables.

En 2023, nous avons aussi mis en œuvre les premiers projets Erasmus avec deux voyages de jeunes de DITEP en Suède et en Pologne. Tout au long de l'année, les jeunes, et les équipes, se sont engagés dans la construction de ces projets, à travers différentes activités préparatoires, avec en point d'orgue les voyages en fin d'année scolaire qui ont permis des échanges avec d'autres jeunes européens et des découvertes culturelles. Cet engagement pour le développement de projets Erasmus a pris une dimension plus importante encore avec l'accord de financement pour un projet de sensibilisation et de formation sur plusieurs années avec des partenaires européens autour de la mobilité internationale des jeunes en situation de handicap, ainsi qu'un 4^e projet engagé qui va mobiliser les Équipes mobile d'appui à la scolarisation du département du Rhône, avec plusieurs enseignants pôle ressources de l'Éducation Nationale.

Nicolas EGLIN
Directeur Général de l'Association Les PEP 69/ML

Les chiffres clés de 2023

Au 1^{er} janvier 2024, l'association met en œuvre **15 arrêtés d'autorisation de structures sociales et médico-sociales** (comprenant plusieurs unités fonctionnelles), complétés par un établissement d'accueil du jeune enfant, une communauté 360, un centre de formation et des activités complémentaires (mentorat, mobilités internationales, répit & relais). L'ensemble de ces activités, dont le siège de l'association, se répartissent sur 23 sites géographiques distincts.

SUR LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL :

- 3 DITEP répartis sur 5 sites d'accueil avec 3 PCPE, 1 EMAS, 1 équipe Cité Éducative et 3 villas proposant des hébergements séquentiels
- 1 SESSAD DI
- 1 IME et un 1 SESSAD TND
- 1 CAMSP DS avec un PCPE
- 1 S3AS
- 1 IFMK DV
- 1 CTRDV et 1 ERHR
- 1 CMPP et 1 SESSAD

SUR LE SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE :

- 2 internats sociaux scolaires
- 1 SAMNA avec 1 MNA PASS et 1 MNA SAS

MAIS AUSSI SUR D'AUTRES DOMAINES D'ACTIVITES :

- 1 EAJE
- 1 Communauté 360
- 1 Centre de formation
- Un projet mentorat
- Un projet mobilités internationales

Au 1^{er} janvier 2024, **une capacité de 958 places** autorisées et financées d'accueil en internat, semi-internat et en ambulatoire pour une file active cumulée de près de **2000 personnes accompagnées en 2023** pour l'ensemble des structures, sans compter l'impact des PCPE CAP, de l'EMAS, du CTRDV qui intervient auprès de **650 jeunes**, la Communauté 360 auprès de **215 personnes**, et le MNA Pass pour **100 jeunes**.

27,7 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET EN 2023

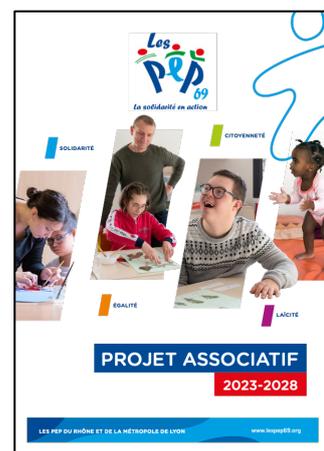
L'ASSOCIATION RASSEMBLE PLUS DE 430 SALARIES POUR 340 ETP EN CDI AU 01/01/2024

LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Bureau, commissions & conseil d'administration

L'organisation générale de la gouvernance associative prend appui sur les instances statutaires (Bureau, CA et AG) ainsi que sur des commissions associatives de travail, ouvertes aux administrateurs, avec la présence de permanents de l'association.

Le nouveau projet associatif 2023-2028 a été adopté par l'assemblée générale le 23 mai 2023. Disponible au téléchargement sur le site internet de l'association, il est aussi proposé en version facile à lire et à comprendre (FALC). Il comprend un plan d'action détaillé, que l'association va mettre en œuvre sur 5 ans.



LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

Constitué de 14 administrateurs (dont 12 membres avec voix délibératives et 2 membres associés avec voix consultatives), le bureau contribue à alimenter les orientations du Conseil d'administration et densifier la réflexion permanente de l'association sur ses engagements.

Le bureau s'est réuni sur 11 demi-journées de janvier à décembre 2023. Il a notamment :

- Élaboré et organisé le fonctionnement des différentes commissions au cours de l'année,
- Débattu et voté les différentes décisions prises par les commissions,
- Travaillé sur des modifications nécessaires du Document Unique de Délégation qu'il a proposé au CA,
- Finalisé le travail de réécriture du projet associatif qui a été voté en AG en mai 2023,

- Suivi l'ensemble des travaux d'élaboration et de négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui a été finalisé début 2024,
- Validé les différents recrutements nécessaires de cadres de direction,
- Validé le développement de différents projets dont les projets de mobilité internationale,
- Donnés les orientations pour le travail mené avec les cadres concernant la transformation de l'organisation,
- Supervisé la création de l'antenne du DITEP de la Cristallerie à Bron, ainsi que les différents projets immobiliers en cours (DITEP Gerland, IFMKDV, ...),
- Validé le soutien de l'association ESDE et engagé la réflexion pour la création d'un projet d'habitat partagé et inclusif (HAPI) en partenariat avec ESDE et la SACVL,
- Préparé la journée associative du 14/10/23 et suivi l'organisation des différents séminaires (cadres, CODIR...),
- Engagé la réflexion, à la demande du Département du Rhône, pour la création d'un service d'accueil de jeunes filles mineures non accompagnées (MNA)
- Décidé de quitter le GCSMS ARRPA au 31 décembre 2023,

LES COMMISSIONS ASSOCIATIVES

LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE

La commission d'action sociale se réunit chaque mois. En 2023, elle a apporté les aides suivantes :

- École Giono : 3 aides individuelles pour des classes transplantées
- École Chaponnay : 2 aides individuelles pour des classes transplantées
- École Aveyron : 2 aides individuelles pour des classes transplantées
- IFMK DV : 2 aides pour un hébergement stage et une production d'outil
- SAAAS : une aide au financement pour le Torball et une aide optique
- CAMS DA : 1 aide individuelle
- DITEP La Cristallerie : une aide individuelle pour un séjour vacances
- Internat Favre : une aide individuelle pour une classe nature
- SAMNA : une aide individuelle pour un centre de vacances

LA COMMISSION « PROSPECTIVE -PROJETS »

Elle a travaillé notamment sur les pistes suivantes :

- Le projet de dispositif ressources CAA (réponse à l'AAP CNSA),
- Le projet régional autour de la mobilité internationale,
- Le projet d'équipe Cité éducative de Villeurbanne,
- Le projet de dispositif d'accueil de jeunes filles MNA Département du Rhône,
- Le projet de lieu d'accueil enfants parents (LAEP).

LA COMMISSION RH

Au cours de l'année, elle a abordé :

- Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2023,
- L'étude de plusieurs fiches de poste (dont les différents postes de coordination au sein de l'association) et le suivi de plusieurs recrutements,
- La définition et la précision de plusieurs critères pour la mise en œuvre de différents articles de la convention collective, en particulier autour de l'attribution de points de responsabilité,
- L'étude des contentieux.

LA COMMISSION PATRIMOINE FINANCES

Sujets traités en 2023 :

- Point sur le projet annexe du DITEP La Cristallerie,
- Supervision des travaux autour du CPOM,
- Présentation de la situation financière globale de l'association par l'expert-comptable,
- Réflexions pour améliorer la gestion de la trésorerie et des placements financiers de l'association,

- Prospection immobilières et construction financière pour la création du projet jeunes filles MNA.

LA COMMISSION HAPI

En 2023, la commission en lien avec l'association Espace Seniors Duchère Ensemble (ESDE) et la SACVL, a construit un projet d'habitat inclusif prenant appui sur 9 appartements mobilisables dans la barre Sakharov de la Duchère (mis à disposition par la SACVL). Ce projet devait être présenté à la Métropole de Lyon à l'occasion d'un appel à projets autour des dispositifs d'habitat inclusif pour bénéficier d'un financement d'Aide à la vie partagé. L'appel à projet est malheureusement gelé à ce jour. L'association devra identifier d'autres sources de financement.

LA COMMISSION COMMUNICATION

Elle a essentiellement travaillé en 2023 pour la validation des différents numéros du Brèves, ainsi que pour la validation des différents supports de communication qui ont été réalisés (dont le projet associatif 2023-2028).

LA COMMISSION CENTENAIRE

La commission centenaire a précisé le programme prévisionnel de l'ensemble des événements pour l'année 2024. Plusieurs temps forts sont prévus avec en particulier :

- Une exposition autour de l'histoire de la déficience visuelle sur le territoire de Villeurbanne de 1872 à nos jours, accueillie au sein de la Maison du Livre de l'Image et du Son de Villeurbanne, accompagnée d'une conférence débat organisée dans les locaux du Rize,
- Une conférence débat autour de l'université inclusive,
- Une journée associative avec une conférence débat,
- Plusieurs événements festifs au sein des établissements et services de l'association.

Des capsules vidéo de présentation autour d'activités de l'association seront aussi diffusées en cours d'année 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 27 administrateurs avec voix délibératives, de 5 représentants de partenaires associatifs avec voix consultatives, d'un membre d'honneur avec voix consultative, et d'un invité permanent. A l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2023, le conseil d'administration a élu le bureau. Il est composé de 12 membres avec voix délibératives et de 2 membres associés avec voix consultatives.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2023 :

- En janvier, il a approuvé la nouvelle version du Document Unique de Délégation (DUD), il a pris connaissance des actions de l'EMAS, et il a validé la convention avec l'association ESDE,
- En mars, il a approuvé le contenu du projet associatif (qui sera validé ensuite par l'AG) et il a signé la version définitive du traité de fusion avec l'association du Centre Bossuet,
- En avril, il a étudié la présentation des comptes par le cabinet InExtenso, ainsi que le bilan du CPOM 2018-2023 et les perspectives pour le CPOM 2024-2028. Il a approuvé le plan d'action du projet associatif. Il a validé les projets des DITEP
- En mai, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, il a élu le Bureau et a confirmé Bernard BOCHARD à l'unanimité pour le présider.
- En juin, le CA a étudié les différents budgets présentés à l'ARS pour l'année 2023, ainsi que les différentes demandes de CNR. Il a validé la nouvelle répartition des administrateurs référents ainsi que les compositions des commissions associatives. Il a validé le schéma général de la nouvelle organisation.
- En octobre, il a rendu un hommage à Franck BACHON, qui nous a quitté en 2023, et a validé les budgets 2024 des établissements protection de l'enfance et de la crèche, a étudié un projet de lieu d'accueil enfants parents dans le 6^e et a validé la sortie de l'association du GCSMS ARPACC.

LISTE DES ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION SUITE A L'AG DE MAI 2023

MEMBRES invités permanents avec voix consultative			
BOURNE BRANCHU	Jérôme	Invité permanent	Inspecteur d'académie- directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale
MEMBRES D'HONNEUR avec voix consultative			
BUISINE	Roger		(Décédé en 2024)
ADMINISTRATEURS élus avec voix délibérative dont membres du bureau			
1	BACHON	Frank	2023 Vice-Président (Décédé en 2023)
2	BERNADET	Arnaud	2022 1 ^{er} vice-Président
3	BERNARD	Jacky	2021 Administrateur associé au bureau avec voix consultative
4	BOCHARD	Bernard	2022 Président
5	BREYSSE	Pierre	2022 Membre du bureau
6	BRUN	Françoise	2023 Vice-Présidente
7	BUCHAILLE	Annie	2022
8	COQUARD	Daniel	2021 Membre du bureau
9	FOULON	Chantal	2023 Membre du bureau
10	GOYARD	Muriel	2022
11	GUICHARDAZ	Emmanuel	2023
12	GURGO	Michel	2023 Administrateur associé au bureau avec voix consultative
13	KIEFFER	Christine	2023 Membre du bureau
14	LAPIERRE	Louis	2022 Secrétaire général
15	LINA GRANADE	Geneviève	2023
16	MALFRAY	Patrick	2023
17	MICHON	Philippe	2022
18	MIETTON	Pierre	2021 Secrétaire adjoint
19	MONOT	Paul	2023
20	PELLET	Jacky	2022 Trésorier
21	PERREAU	Jean-Marie	2023
22	PEZET	Anne	2022
23	PINEDE	Jean-Claude	2023
24	THOMAS	Gilles	2021 Trésorier adjoint
25	TRUY	Éric	2023
26	TRALLERO	Thierry	2022
27	VINCENT	Mathilde	2022
COLLEGE DES ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES AVEC VOIX CONSULTATIVE			
	TETE	Christian	JPA
	FOULON	Chantal	MAE
	HARKER	Heather	CA de l'UCBL LYON 1
	BOUSQUET	Anne	ESDE
	DESFOUR	Martine	ESDE

RÉVISION DU REGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION

A la suite de l'adoption des nouveaux statuts de l'association en 2022, le bureau a travaillé sur une révision du règlement intérieur en 2023, qui devrait être adopté en 2024.

LE GCSMS ARRAC

Les PEP 69/ML ont décidé de quitter au 31 décembre 2023 le Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale, GCSMS- ARRAC (Accompagnement Réadaptation Répit Post AVC et cérébrolésés) constitué par le Centre Hospitalier spécialisé du Vinatier, l'association ARRAC présidée par le Professeur Gilles RODE - chef de service de médecine physique et de réadaptation de l'Hôpital Henry Gabrielle, l'association Notre Dame du Grand Port – la Familiale représentée par le père Bernard DEVERT.

L'assemblée générale du GCSMS ne paraissait pas pouvoir garantir des modalités acceptables et apaisés de fonctionnement. Dans ce contexte, l'association a considéré qu'il était plus raisonnable de quitter le GCSMS.

LES SÉMINAIRES BUREAU/CODIR ET CA/CODIR

En 2023, deux séminaires ont été organisés :

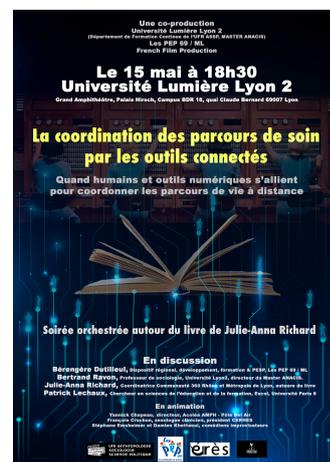
- Un premier séminaire pour les membres du CA autour de la convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH). Animé par Dominique LEBOTEUX, ce séminaire a permis de prendre connaissance dans le détail du contenu de cette convention et d'en mesurer les effets sur les activités de l'association.
- Un deuxième séminaire pour les membres du bureau et du CODIR, animé par Amaro CARBAJAL, a permis de partager différentes réflexions autour de l'évolution de notre organisation. Ont été abordées à cette occasion des notions comme « Gouvernance démocratique », « Responsabilité », « Confiance », « Co-construction », ...

LA JOURNÉE ASSOCIATIVE 2023

Cette année, son thème principal portait sur la réforme de l'évaluation. Il s'agissait de faire connaître les grands principes du référentiel d'évaluation proposé par la Haute Autorité de Santé (HAS) à l'ensemble des établissements et services de l'association. Nous avons à nouveau rassemblé tous les salariés et les administrateurs pour une demi-journée de travail. Deux séquences ont permis de faire des présentations du fonctionnement du CSE et du cercle de décision QVT. Enfin, des médailles du travail ont été remises en reconnaissance de l'engagement de professionnels.

SOIRÉE DÉBAT DU 4 AVRIL 2023

A l'occasion de la publication de l'ouvrage de Julie-Anna Richard « Les parcours de soin par les outils connectés » aux éditions Erès, l'association a organisé le 4 avril 2023, dans l'amphi d'honneur de l'université Lumière Lyon 2 une soirée débat « quand humains et outils numériques s'allient pour prendre soin à distance », avec des apports de Bérengère DUTILLEUL, de Bertrand RAVON, de Patrick LACHAUX et de Julie-Anna RICHARD. Une soirée animée par Yannick CHAPEAU et François CROCHON, avec des improvisations théâtrales de Stéphane ENSHEIMER et Damien CRÉPIN.

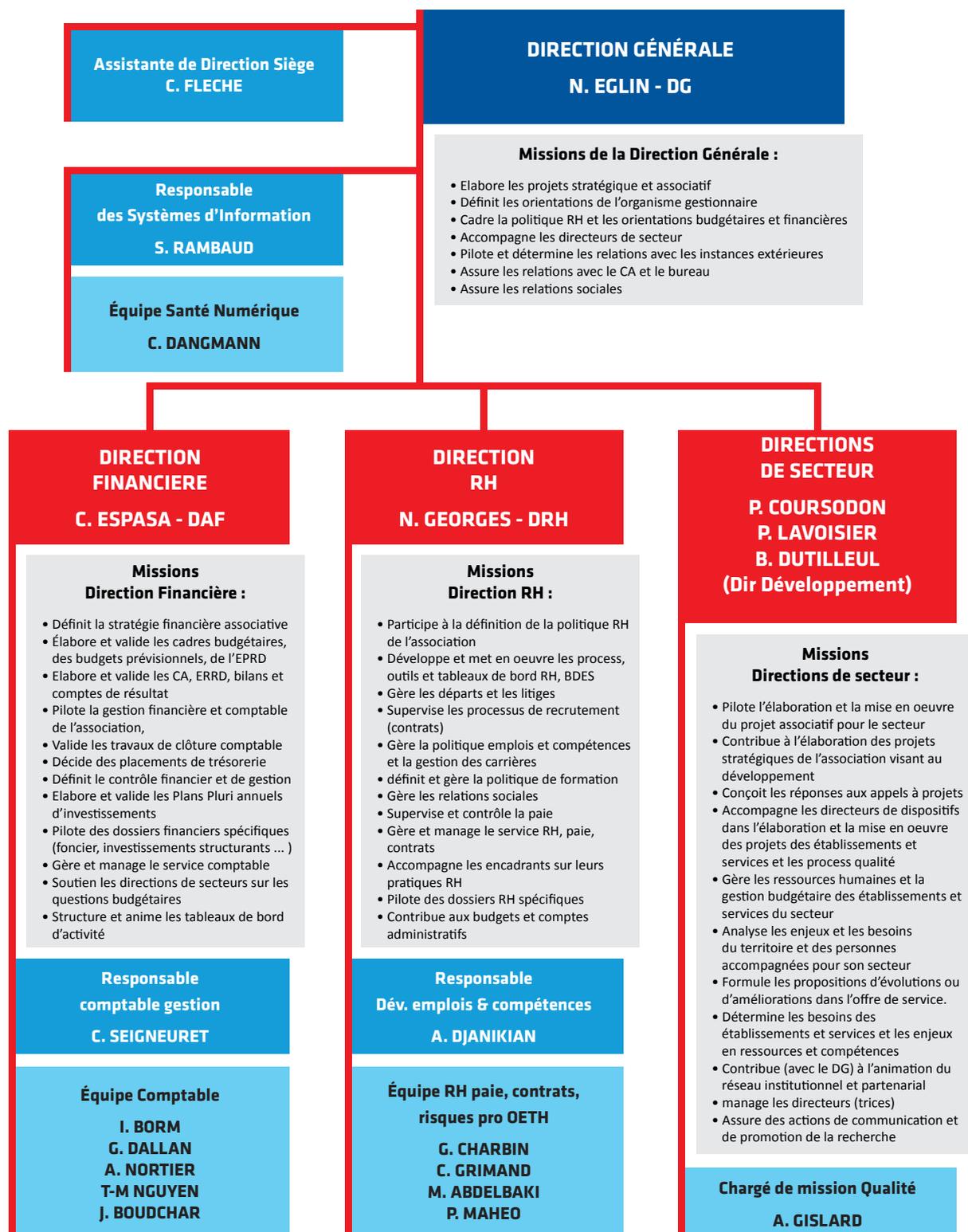


L'ACTIVITE DU SIEGE SOCIAL

Renforcer les fonctions supports

2023 est la première année de mise en œuvre de l'autorisation des frais de siège par les autorités de financement, pour un taux fixé à 4,46%. Nous avons travaillé en 2023 à la stabilisation de l'équipe comptable, et engagé le recrutement d'un chargé de mission qualité. La transformation de notre organisation, prévue pour septembre 2024, sera l'occasion, avec la disparition des directions de secteur, et la création d'une direction de supervision, de continuer à renforcer nos fonctions supports, au service de l'activité directe au sein de nos dispositifs.

ORGANIGRAMME DU SIEGE EFFECTIF AU 28 MAI 2024



Mise à jour : 21 mai 2024

LES CHANTIERS TRANSVERSES DU SIEGE EN 2023

NEGOCIATION CPOM 2024-2028

L'année 2023 a été consacrée à la négociation du CPOM 2024-2028 avec l'Agence Régionale de Santé. Une attention particulière a été apportée sur les conditions d'équilibre financier de cette nouvelle contractualisation. Après la réalisation du bilan du CPOM précédent, en concertation avec l'ARS, nous avons fait le choix d'un CPOM principalement concentré sur des problématiques immobilières qui vont nous impacter dans les années futures (coût du fonctionnement de l'antenne de Bron du DITEP la Cristallerie, restructuration du DITEP de Gerland, déménagement possible du S3AS, réaménagement du CAMSP DS, déménagement du CMPP et du SESSAD Bossuet, déménagement de l'IFMKDV). Il devrait toutefois présenter des EPRD en déficit, particulièrement à partir de 2026.

Un accompagnement de l'équipe financière régionale de l'ARS a permis de restructurer le haut de bilan de l'association sur l'exercice 2023. Les documents étant stabilisés début 2024, ce nouveau CPOM devrait être signé définitivement dans le courant du premier semestre 2024.

FONCTIONNEMENT DU CODIR ET DU CODIR ELARGI

Le Comité de direction, composé des 3 directeurs et directrice de secteur, de la Directrice des Ressources Humaines, du Directeur Administratif et Financier, et du Directeur Général, avec la présence de l'assistante de Direction, se réunit habituellement tous les 15 jours. Depuis novembre 2022, ce comité de direction est complété une fois par mois par une réunion plus élargie avec la présence de l'ensemble des directeurs et directrices de dispositif, ainsi que du responsable des systèmes d'information et du chargé de mission qualité.

AMBITION MANAGERIALE ET TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION

Engagé depuis septembre 2021, d'abord avec l'appui d'Amaro CARBAJAI, de CA Conseil RH, puis depuis septembre 2023, avec l'intervention d'une équipe projet portée par le CREAL Auvergne Rhône-Alpes, l'association, et l'ensemble de ses cadres de direction, mettent en œuvre une transformation de l'organisation. Prenant appui sur une ambition managériale définie en 2022, l'année 2023 a été consacrée à élaborer une représentation de ce que pourrait être notre nouvelle organisation libérée, plus agile, prenant appui sur des prises de décisions au plus près du terrain, conformément à notre projet associatif.

Notre ambition managériale c'est :

- Proposer une organisation favorisant la transversalité, l'expression et l'enrichissement des compétences, et la responsabilité de tous les professionnels.
- Permettre à chacun d'acquérir la capacité de faire émerger sa créativité, de porter un projet et de le partager collectivement.
- Développer les coopérations internes et externes.
- Proposer une organisation agile aux services des publics accompagnés, tenant compte des transformations de l'écosystème et des orientations associatives.

Un comité de pilotage de la transformation de l'organisation a été installé en novembre 2022. Ce comité, qui se réunit tous les mois, avec l'appui du CREAL, et qui comprend des représentants des cadres de tous les secteurs, des représentants du CA et du CSE, a pour objectif d'animer les réflexions autour de l'évolution de notre organisation. L'objectif à court terme est d'ajuster l'organisation, en supprimant les postes de direction de secteur, et en créant une direction de supervision, une direction du développement, et plusieurs espaces de co-construction à travers des cercles de réflexion et de décision.

ÉVOLUTION DU SYSTEME D'INFORMATION

La réflexion autour du schéma directeur de notre système d'information est toujours en cours.

La dématérialisation des caisses, qui devait être engagée courant 2023 a pris du retard du fait des relations compliquées avec le prestataire retenu. L'installation d'un logiciel de pilotage de la trésorerie, courant 2024n devrait permettre de déployer cette dématérialisation, avec une nouvelle solution.

Le projet Santé Numérique régional, porté par une équipe SI dédiée rattachées aux PEP 69/ML a permis d'installer, grâce à une troisième tranche de financement, le dossier informatisé de l'utilisateur au sein des

structures de la protection de l'enfance. L'utilisation de la messagerie sécurisée de santé est possible pour l'ensemble des professionnels de l'association, ainsi que le dépôt de documents au sein des Dossiers Médicaux Partagés.

Le logiciel AGEVAL est maintenant paramétré. Il permettra de piloter l'ensemble de la démarche continue d'amélioration de la qualité ainsi que la préparation des différentes évaluations externes programmées dans les prochaines années.

Il reste à repenser notre architecture réseau globale pour renforcer notre cybersécurité, et proposer des outils collaboratifs optimisés à l'ensemble de nos salariés.

LES POINTS D'ATTENTION SUR LES RH EN 2023

À fin 2023, l'équipe du siège globalement stabilisée. Le recrutement sur le poste de chargé de mission qualité est finalisé, avec l'arrivée programmée en 2024 d'Alexandre GISLARD sur le poste.

Le blog RH est un support central pour l'ensemble des salariés de l'association. Il permet de retrouver dans un seul lieu centralisé, toutes les informations à destination des professionnels :

- Les livrets d'accueil et les rapports d'activités des ESMS
- L'ensemble des accords et des décisions unilatérales en vigueur
- Les informations relatives à la formation et aux entretiens professionnels et d'évaluation annuels
- Les informations relatives à la QVT et la santé au travail
- Les coordonnées des membres du CSE, de la médecine du travail, de l'inspection du travail

En 2023 ont été organisées les premières journées d'intégration des nouveaux salariés. Conçues pour prendre connaissance du projet associatif, du fonctionnement du siège et de l'ensemble des établissements et services de l'association, ces journées sont animées par la Direction Générale et la DRH. Elles sont dorénavant systématisées avec au moins 2 sessions par an.

BILAN CSE (COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE) & NAO (NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES)

En 2023, le cumul des réunions ordinaires du CSE et des réunions exceptionnelles à l'initiative de la Direction et de celles des élus du CSE atteint 14 réunions dont 2 exceptionnelles.

Les 2 réunions exceptionnelles ont concerné l'Internat Favre Chazière.

La consultation annuelle du CSE porte sur les 3 grands blocs obligatoires :

- La situation économique et financière de l'entreprise
- La politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi
- Les orientations stratégiques

Le CSE a été renouvelé fin 2023, à l'issue de son mandat de 3 ans. La nouvelle composition comprend :

- Dans le collège non-cadres titulaires : 7 représentants de la CGT, 2 de la CFDT et 1 de Sud,
- Dans le collège cadres titulaires : 1 représentant de la CGT
- 6 suppléants non-cadres représentants de la CGT, 1 suppléante non-cadre représentante de la CFDT, 2 suppléants non-cadres représentants de Sud, et 1 suppléante cadre représentante de la CGT.

Les négociations annuelles obligatoires avec l'ensemble des délégués syndicaux (7 séances de négociation, dont 1 séance consacrée à l'accord de méthode, et une séance consacrée à l'accord pré-électoral) ont porté plus particulièrement sur l'organisation du télétravail, le vote électronique, l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, et la gestion des emplois et des parcours professionnels. Tous ces thèmes ont donné lieu à des accords qui ont été signés et agréés.

FOCUS POLITIQUE HANDICAP

Grâce à l'intervention de notre Intervenante en prévention des risques professionnels, une politique volontariste est menée pour accompagner les salariés en situation de handicap. En 2022, 27 salariés sont

concernés par une RQTH ou un aménagement des conditions de travail. Plus particulièrement, 8 salariés ont bénéficié d'aménagement de poste pour un coût global financé (par l'OETH et l'AGEFIPH) de l'ordre de 8.000 euros.

DEMARCHE QVCT (QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

Le COPIL QVCT s'est réuni 6 fois en 2023. Il est composé de 13 représentants de différents établissements et services de l'associations, cadres et non-cadres. En 2023, il a finalisé le diagnostic QVCT (dont les résultats ont été publiés en juin 2023) et précisé son rôle et sa feuille de route. Il joue le rôle d'une instance décisionnelle pour les actions de communication et de formation, et d'une instance de supervision autour de ce qui fait QVT au sein de l'association. Il a pour missions :

- L'acculturation des équipes aux concepts de la QVCT,
- L'administration du baromètre QVCT Chorum interne à l'association (la première administration a été faite fin 2023),
- La production d'un rapport annuel associatif de l'état d'avancement de la QVCT.

Les 3 axes d'amélioration prioritaires pour 2023 et 2024 portent sur :

- La santé au travail et la prévention de l'usure professionnelle,
- La communication interne,
- Le dialogue et les relations sociales.

DEPLOIEMENT DES FORMATIONS CROISEES EN REGION AURA

Une mission confiée par l'Agence Régionale de Santé et l'Éducation nationale à notre association

L'association était déjà engagée dans le cadre d'un consortium avec Océlia et l'association Une Souris Verte dans le déploiement des formations croisées entre 2019 et 2023.

Dans le cadre de la convention régionale ARS – Éducation Nationale signée en septembre 2016, plusieurs organismes (Uriopss, Enseis et un consortium porté par Océlia, Une Souris Verte et Les PEP 69/ML) avaient été retenus pour le déploiement de formations interprofessionnelles et intersectorielles dans les 12 départements de la région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre d'un appel d'offre porté par l'OPCO Santé sur financement de l'ARS.

A l'occasion de la nouvelle convention régionale, signée en 2023, entre l'ARS, l'Éducation Nationale et la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts), un nouveau cycle de formations croisées a été programmé, dont l'organisation générale a été confiée à notre association. Ces formations, animées par des binômes de formateurs issus de l'Éducation Nationale, et du secteur médico-social, avec la mobilisation de parents en appui aux binômes, seront conduites dans la proximité des parcours de scolarisation afin de construire et de renforcer les partenariats et les pratiques collaboratives entre les métiers et les intervenants et garantir ainsi la réussite des parcours inclusifs de scolarisation personnalisés des enfants et des adolescents en situation de handicap.

Pendant plusieurs années, l'association Les PEP 69/ML va coordonner l'ensemble de l'organisation des différentes sessions, en prenant appui sur le partenariat développé précédemment dans le cadre du consortium avec Océlia et l'association Une Souris Verte.



L'ACTIVITE DES TROIS SECTEURS

Des établissements & services, des dispositifs spécifiques

*L'association Les PEP 69/ML gère au 1^{er} janvier 2024 :
13 établissements & services médico-sociaux et 2 établissements sociaux (intégrant différentes unités fonctionnelles complémentaires), complétés par un établissement d'accueil du jeune enfant, une communauté 360, un centre de formation et des activités complémentaires (mentorat, mobilités internationales, répit & relais).*

SUR LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL :

- 3 DITEP répartis sur 5 sites d'accueil avec 3 PCPE, 1 EMAS, 1 équipe Cité Éducative et 3 villas proposant des hébergements séquentiels,
- 1 SESSAD DI,
- 1 IME et un 1 SESSAD TND,
- 1 CAMSP DS avec un PCPE,
- 1 S3AS,
- 1 IFMK DV,
- 1 CTRDV et 1 ERHR,
- 1 CMPP et 1 SESSAD.

SUR LE SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE :

- 2 internats sociaux scolaires,
- 1 SAMNA avec 1 MNA PASS et 1 MNA SAS.

MAIS AUSSI SUR D'AUTRES DOMAINES D'ACTIVITES :

- 1 EAJE,
- 1 Communauté 360, avec une cellule d'APPV en cours d'installation,
- 1 Centre de formation bénéficiant de la certification Qualiopi,
- Un projet mentorat,
- Un projet mobilités internationales,
- Un projet répit & relais.

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITE

Autorité Contrôle et Tarification	Raison sociale ESMS	Commune	N° FINESS Etablissement	Catégorie ESMS	CAPACITÉ	
					Autorisée	Installée au 01/01/2023
ARS DT 01	IME La Côtière	MONTLUEL	010008449	IME	25	25
ARS DT 01	SESSAD Bellevue	DAGNEUX	010002079	SESSAD	49	49
ARS DT 69	CAMSP DS	Villeurbanne	690794771	CAMSP	97	97
ARS DT 69	Réseau SENS	Villeurbanne	Rattachement CAMSP DA	PCPE	File active contractualisée à 52	
ARS DT 69	CTRDV	Villeurbanne	690012778	Centre de ressources		
ARS DT 69	ERHR	Villeurbanne	690793567	Établissement expérimental		
ARS DT 69	SAAAIS de Villeurbanne	Villeurbanne	690012869	SESSAD	153	153
ARS DT 69	IFMK DV	Lyon	690787593	CRP	65	65
ARS DT 69	DITEP de Villeurbanne (dont implantation Duchère)	Villeurbanne / Lyon	690031943	ITEP	87	87
ARS DT 69	PCE CAP DITEP Villeurbanne Duchère	Vaulx-en-Velin	Rattachement DITEP	PCPE		
ARS DT 69	PCPE CAP DITEP Villeurbanne Duchère	Lyon	Rattachement DITEP	PCPE		
ARS DT 69	SESSAD DI de Villeurbanne	Villeurbanne	690029897	SESSAD	23	23
ARS DT 69	DITEP Gerland (dont CMD et SESSAD Gerland)	Lyon	690781067	ITEP	155	155
ARS DT 69	PCPE CAP	Lyon	Rattachement SESSAD de Gerland	PCPE		
ARS DT 69	DITEP La Cristallerie	Givors	690781125	ITEP	111	111
ARS DT 69	EMAS	Givors	Rattachement DITEP Cristallerie	EMAS		
ARS DT 69	CMPP Bossuet	Lyon	690781349	CMPP		
ARS DT 69	SESSAD Bossuet	Lyon	690013438	SESSAD	15	15
Métropole Lyon	Internat social FAVRE-CHAZIERE	Lyon	690786140	Internat ASE	36	36
CD Rhône	Internat social MAUCHAMP	Vernay	690035662	Internat ASE	35	35
CD Rhône	Accueil Mineurs non accompagnés	Vernay	Rattachement Internat Mauchamp	Internat ASE	30	30
CD Rhône	MNA PASS	Vernay	Rattachement SAMNA & Internat Mauchamp	Service ASE		
CD Rhône	MNA SAS	Vernay	Rattachement SAMNA & Internat Mauchamp	Accueil ASE familles solidaires		
CAF / Ville de Villeurbanne	Crèche Pépilou	Villeurbanne	-	EAJE	24	24
ARS DT 69	Communauté 360	Villeurbanne	-	C360		
-	Centre de formation	Vaulx-en-Velin	-	Centre de formation		

L'activité de l'association prend appui, en complément de ces unités fonctionnelles, sur plusieurs projets dont le projet mentorat, le projet mobilité internationale, et le projet répit & relais.

Par ailleurs, un groupe de travail en partenariat avec l'Espace Séniors Duchère Ensemble (ESDE) travaille depuis 2022 à la mise en place d'un projet d'habitat partagé inclusif en partenariat avec la SACVL. Ce projet permettra de proposer 9 appartements sur le plateau de la Duchère à des personnes âgées en perte d'autonomie ou des personnes en situation de handicap, avec l'intervention d'un animateur à la vie partagée. La livraison des appartements est prévue à fin 2025.

Secteur Handicap sensoriel Troubles du Neuro Développement & Protection de l'enfance

SECTEUR Handicap Sensoriel - TND - Protection de l'enfance				
DIRECTEUR DE SECTEUR Philippe COURSDON	Dispositif Handicap Sensoriel CAMSP DS Réseau Sens S3AS	Dispositif TND IME La Côtière SESSAD Bellevue	Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes Déficiants visuels IFMK DV	Dispositif Protection de l'enfance Internat Mauchamp Internat Favre Chazière SAMNA - MNA PASS
	Directrice de dispositif E. CORNILLON Adjoints de direction F. RAVAT (remplace E. DUMOT) A.L. CHAVAS	Directrice de dispositif S. DECHELETTE Adjointe de direction A. LEMESRE	Directrice N RIVAUX Adjointe de direction des études I. ALLEGRE	Direction de dispositif D. GADJIGO Adjoints de direction S. BOTTON (+ recrutement en cours) Coordinatrice SAMNA S.GERMAIN

DISPOSITIF SENSORIEL

En 2023, le projet de dispositif sensoriel a été finalisé, en lien avec la démarche associative et ses orientations. Il permet de poser le socle commun de la notion de dispositif pour une communauté de sens et de pratique entre le CAMSP DS, le réseau SENS et le S3AS de Villeurbanne. Les projets de service du CAMSP et du S3AS, adoptés en avril 2024 par le Conseil d'Administration, prennent appui sur le projet de dispositif pour préciser les axes de travail à venir des équipes.

Quelques éléments notables en 2023 pour le S3AS :

- Un « stage braille » a été proposé à plusieurs jeunes accompagnés.
- Un projet autour du sport, avec en ligne de mire les Jeux paralympiques Paris 2024 a été lancé, avec en 2023 la découverte de différents sports, et la recherche du financement nécessaire pour l'engagement dans le projet de 16 jeunes en septembre prochain pour assister aux épreuves à Paris.
- L'outil Scénodrame, développé et utilisé en médiation au sein du S3AS, a fait l'objet en 2023 d'un accord de financement pour projets innovants de la Fédération Générale des PEP pour continuer le travail de recherche et de communication autour de cet outil.

Quelques éléments notables en 2023 pour le CAMSP DS et le réseau SENS :

- En lien avec le S3AS et le CTRDV, une réflexion a été engagée pour formaliser une commission « pré-braille » destinée à objectiver la nécessité de passer au braille pour les enfants concernés. Cette commission sera composée d'une orthoptiste, d'une psychologue, d'une éducatrice, d'une enseignante, d'une ergothérapeute et des parents de l'enfant concerné.
- Un carnet de vie « mon petit bout de vie au CAMSP » a été élaboré pour que les enfants gardent une trace du passage au CAMSP et que les familles aient une meilleure compréhension de leur projet d'accompagnement.

L'association continue sa réflexion autour de la localisation des équipes et du réaménagement éventuel des locaux avec pour objectifs de renforcer la cohésion et le travail d'équipe au sein du dispositif sensoriel.

DISPOSITIF TND

En mai 2023, le dispositif TND a connu un changement de direction, avec un temps de tuilage qui a facilité la transition. Les équipes ont travaillé tout au long de l'année 2023 sur l'écriture de son projet de dispositif qui prend appui sur les thèmes centraux du projet associatif (Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes / Démarche inclusive, société inclusive / Innovation sociale, ingénierie sociale). Le décret qui doit fixer les règles de fonctionnement des dispositifs DIME n'a pas encore été publié, mais il nous sera nécessaire d'engager une réflexion autour de l'offre d'hébergement au sein de notre dispositif pour pouvoir se mettre en conformité avec ce futur texte réglementaire.

Quelques éléments notables en 2023 pour le dispositif TND :

- Le projet des week-ends de répit a été travaillé tout au long de l'année au sein de l'IME pour une mise en application en 2024, en envisageant l'utilisation de la villa du DITEP de Villeurbanne.
- La fonction de coordination de parcours se déploie progressivement au sein du dispositif, avec une attention forte sur les projets communs qui peuvent être engagés par les équipes de l'IME et du SESSAD.
- Un projet culture et santé « Temps'danse » a été proposé à une vingtaine de jeunes du dispositif en lien avec une troupe d'artistes « Les Zurbamateurs » et l'école de musique de Montluel, pour créer un spectacle vivant qui sera présenté en juin 2024.
- Des cycles de sport adapté sont organisés depuis la rentrée de septembre 2023 en lien avec la fédération de Sport Adapté.
- Le partenariat avec l'association Line s'est renforcé avec des ateliers et des activités proposés aux jeunes de l'IME tout au long de l'année. En particulier, l'association Line a financé l'achat de 13 tablettes permettant d'engager une démarche de Communication Alternative et Augmentée (CAA) pour certains jeunes identifiés.

IFMK DV

En 2023, l'équipe a engagé les premiers travaux pour la réécriture du projet d'établissement, dans sa double dimension d'établissement médico-social et de formation. La finalisation de ces travaux est prévue pour 2024. En juillet 2024, l'IFMKDV va déménager sur le site de la Buire dans un bâtiment partagé avec l'ISTR. Cette proximité géographique devrait permettre de renforcer les liens et développer de nouveaux projets communs.

L'IFMKDV a accueilli 63 étudiants en 2023, contre 66 en 2022.

Quelques éléments notables en 2023 pour l'IFMKDV :

- L'établissement a participé aux journées de l'enseignement supérieur pour la première fois en 2023.
- Un voyage de fin d'études a été organisé à Budapest en juin 2023. 15 étudiants de MK4 et MK5 et 4 accompagnateurs ont visité la capitale hongroise.
- Le projet de recherche « Kinespace » s'est poursuivi en 2023. Une publication est prévue courant 2024.
- 3 étudiants de l'IFMKDV étant engagés pour les épreuves des Jeux Paralympiques Paris 2024, un projet de voyage pour soutenir ces athlètes a été engagé par les étudiants avec le soutien de professionnels de l'IFMKDV.

DISPOSITIF PROTECTION DE L'ENFANCE

SAMNA / MNA PASS / MNA SAS

L'augmentation d'activité s'est amplifiée en 2023, avec 111 jeunes accompagnés en 2023, pour une file active de 141 jeunes accueillis. La durée moyenne de séjour a augmenté, témoignant de la tension autour des places d'accueil dans la suite des parcours de ces publics.

Le travail sur le projet d'établissement a été relancé, prenant appui sur une formation dispensée par Forum Réfugiés autour des particularités et des singularités du travail éducatif auprès d'une population migrante. Un consultant est aussi mobilisé autour des notions et des dimensions de l'interculturalité.

Un nouveau directeur de dispositif est arrivé en juin 2023 avec un nouveau regard sur le fonctionnement institutionnel du SAMNA. Toutefois, le départ de l'adjointe de direction en novembre 2023, après 2 années passées au SAMNA, a de nouveau fragilisé les postures éducatives.

Le contexte économique a fortement impacté le résultat financier du service. L'inflation a eu pour conséquence d'augmenter le coût de la nourriture, des produits d'hygiène et des vêtements, mais aussi du prix du carburant. L'optimisation de nos coûts de fonctionnement devra être poursuivie en 2024.

Le service MNA SAS, repris en 2021, a été maintenu tout au long de l'année 2023, mais devrait être arrêté à la fin de l'année 2024, par manque de familles prêtes à s'engager dans un accueil bénévole.

LES INTERNATS SOCIAUX SCOLAIRES MAUCHAMP ET FAVRE

Les deux internats s'inscrivent dans le champ de la Protection de l'enfance. Ils proposent un modèle d'accueil des enfants permettant de diversifier les réponses proposées aux familles, en offrant des modalités d'accueil et d'accompagnement complémentaires aux dispositifs existants. Ils orientent leurs actions vers un accompagnement éducatif en parallèle et en soutien de la persévérance scolaire, permettant en somme de soutenir les familles sur un temps donné et de sécuriser le parcours des enfants et des jeunes accueillis. Chaque internat accueille 36 jeunes et/ou adolescents.

En 2023, l'association déploie le Dossier Informatisé de l'Usager (DIU) au sein du dispositif protection de l'enfance, grâce à une 3^e grappe d'établissements du réseau PEP en AuRA pilotée dans le cadre du projet Santé Numérique. Ce déploiement permettra de bénéficier d'un outil sécurisé avec de multiples fonctionnalités facilitant le suivi de l'activité.

Si l'internat Mauchamp, sur le site de Vernay, a connu une année apaisée, ce n'est malheureusement pas le cas de l'internat Favre Chazière, qui mobilise fortement l'attention de l'association actuellement.

En 2023, le fonctionnement a été très impacté par la non-continuité de l'équipe de direction. Dans un contexte où les recrutements ont été compliqués, l'équipe éducative a été partiellement renouvelée. Le poste de psychologue est resté vacant tout au long de l'année. De multiples tensions, de l'incompréhension et des difficultés de collaboration entre l'équipe de direction et l'équipe éducative, mais aussi au sein même de l'équipe, ont nécessité d'engager des actions correctrices. Un travail d'accompagnement par un consultant extérieur a été engagé en fin d'année 2023, pour réaliser un diagnostic partagé de la situation actuelle de l'internat. Il nous faut maintenant retisser des liens apaisés, programmer des temps de formation pour l'ensemble de l'équipe afin d'acquérir les fondements du travail dans le cadre de la protection de l'enfance, et inscrire le travail institutionnel dans une continuité de pratiques. Nous devons aussi engager la réécriture du projet d'établissement et mieux formaliser les différents aspects de l'organisation.

Secteur DITEP

SECTEUR DITEP - Dispositifs Institutionnels Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques			
DIRECTEUR DE SECTEUR Patrick LAVOISIER	DITEP GERLAND ITEP Maria Dubost Sessad de Gerland PCPE CAP	DITEP VILLEURBANNE DUCHERE ITEP Villeurbanne Sessad Villeurbanne Sessad Duchère PCPE CAP	DITEP GIVORS DITEP La Cristallerie EMAS Givors
	Directrice de dispositif Delphine GUILLOT	Directrice de dispositif C. COLLIER BORDET	Directeur de dispositif F. MAHDADI
	Adjoints de direction C. de PRINS M. DENAUD A. ELKHADRAOUI D. RODOT	Adjoints de direction V. PELAGE R. DAVID C. REVERCHON	Adjoints de direction V. NATALINI S. FONTANEY L. LE BOUCHER
Responsable Sécurité DITEP GIVORS & GERLAND: D. FORESTIER			

Le 25 avril 2023, le Conseil d'Administration de l'ADPEP69/ML a validé les projets de dispositif pour chacun des 3 DITEP de l'association. Le processus d'élaboration de ces projets a débuté en juin 2021 et s'est finalisé en février 2023. Il s'est réalisé de manière concomitante, coordonnée et complémentaire entre le DITEP de Gerland, le DITEP de Villeurbanne/Duchère et le DITEP La Cristallerie. Cette dynamique a permis de penser et construire une logique de dispositif, avec des bases communes, tout en préservant la singularité de chacun. Le travail d'écriture a été réalisé par différents professionnels et est le fruit de multiples temps collectifs d'élaboration. Pour exemple, deux groupes de travail ont été constitués, sur l'ensemble du secteur DITEP, avec pour finalité la production d'un texte sur Parcours et modalités d'accompagnement en DITEP et un autre sur Le soin en DITEP dans sa dimension institutionnelle. Ce fut aussi l'occasion, pour les administrateurs de l'association, de réaffirmer des valeurs fortes et notamment celle de maintenir, autant que nécessaire, des possibilités d'accueil dans les murs qui s'adressent souvent aux jeunes les plus en difficultés et les plus vulnérables.

Des points essentiels ont aussi été affirmés :

- Une volonté que le jeune soit le plus possible auteur de son projet de vie en appui sur ses parents,
- Une visée la plus inclusive possible,
- Une inscription du DITEP sur son territoire notamment dans sa fonction ressource et de réponse aux besoins.

Ces projets s'accompagnent de plusieurs actions, à déployer dans les 5 ans, communes aux 3 DITEP ou spécifiques à chacun.

Le directeur du secteur DITEP, notamment par son statut de délégué territorial de l'AIRe (Association des Itep et de leur Réseaux), assure la coordination et l'animation :

- Du groupe des directrices et directeurs des DITEP du Rhône. Nous travaillons actuellement sur l'identification des territoires d'intervention de chacun et les éventuelles perspectives d'évolution en fonction des besoins.
- D'un groupe de travail régional, en lien avec l'Éducation Nationale, sur les fiches de fonction des enseignants et des coordinateurs de DITEP.
- D'un groupe de travail inter-ditep sur le Rhône autour de la notion de repli/relais.
- D'un groupe autour de situations complexes réunissant des représentants de différents DITEP du Rhône, de la pédopsychiatrie, de la protection de l'enfance et de la PJJ.

LE DITEP DE GIVORS

Le DITEP de Givors « La Cristallerie » couvre historiquement un large territoire hétérogène. Ce positionnement permet de répondre à des sollicitations de familles qui ne trouveraient pas forcément de solution en proximité de leurs lieux de vie. L'implantation du DITEP, à 200 mètres de la gare de Givors Canal, à la croisée du Rhône, de la Loire et de l'Isère, nous amène à accompagner des adolescents de ces trois départements.

Quelques éléments notables en 2023 pour le DITEP de GIVORS :

- Le point le plus fort de l'année 2023 a probablement été la concrétisation du projet de redéploiement d'une partie de notre activité dans la partie sud de la métropole lyonnaise. En effet, depuis l'incendie du 4 décembre 2017, l'institution s'est engagée dans ce projet, à la demande de l'ARS, afin de répondre au plus près des besoins du territoire mais également aux attentes des jeunes et des familles. Une antenne du DITEP La Cristallerie a ainsi ouvert début 2024 au 13 rue Léon Bourgeois à Bron. Elle permet ainsi de proposer un accompagnement de proximité pour une partie des jeunes orientés vers le DITEP et qui étaient accueillis au sein de l'unité 3 dite « Vénissieux ».
- L'unité 2 a été mobilisée par l'organisation de 2 transferts, dont le projet remarquable d'organisation d'un séjour Erasmus en Pologne pour les jeunes de l'UEE Casanova, autour de l'histoire et de la citoyenneté européenne.
- Le Centre d'Éducation et de Planification Familial (CEPF) est intervenu sur les temps de réunion d'équipe sur la question de la sexualité (tant sur le plan éducatif que sur le volet juridique). Cette action, déployée sur l'année pour l'ensemble des équipes pluridisciplinaire, se poursuivra sur une partie de l'année 2024.
- L'Association Filactions est intervenue, pour la première fois cette année, afin d'aborder avec les jeunes accompagnés les questions de violences sexistes et conjugales. Cela sera reconduit en 2024.
- Nous avons également pris appui sur un accompagnant de Yves Jeanne (à compter du 4^{ème} trimestre de l'année 2023) pour réfléchir sur les questions de l'autorité, de la violence et des sanctions. Pour rappel, Yves Jeanne est Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation à l'Université Lumière Lyon 2 (auteur de Dépasser les violences des adolescents difficiles : le pari de l'éducation). Les travaux se poursuivront également jusqu'à l'été 2024.
- Nous nous sommes inscrits pleinement en 2023 dans des actions de formation et d'appropriation de l'interface Via Trajectoire.
- Nous avons également confirmé la mise au travail en transversalité des éducateurs d'ateliers avec ceux du DITEP de Gerland afin, là aussi, d'insuffler une culture commune et promouvoir, à terme, une potentielle mutualisation des outils et moyens.
- Enfin, notre DITEP s'est porté volontaire pour entrer dans les travaux de l'AIRE concernant l'expérimentation d'un nouveau mode de comptabilisation de l'activité. Après un trimestre « d'essai » entre octobre et décembre 2023 (ayant pour objectif de s'approprier les outils), l'année 2024 sera une année pleine et les données récoltées devraient nous permettre, au niveau régional et national, de faire une analyse fine

LE DITEP DE GERLAND

Le DITEP de Gerland, géré par l'association des PEP69/ML, est aujourd'hui autorisé à accueillir **155 enfants et adolescents** de 0 à 20 ans. Toutefois, il accueille essentiellement des jeunes **de 12 à 20 ans**, voire dès 8 ans, pour les enfants accompagnés en ambulatoire.

Après avoir été traversé en 2022 par divers événements qui ont largement fragilisé le fonctionnement institutionnel et particulièrement la modalité d'accueil de jour, l'année 2023 a œuvré à la restauration progressive de l'organisation du travail avec l'affirmation de repères communs, assurant ainsi un climat d'apaisement général pour les jeunes et les professionnels. Les incidents graves, survenus en 2021, avec de multiples passages à l'acte violents de jeunes ont été à l'origine d'une enquête pour *risques graves* conduite par un cabinet indépendant. Cette enquête a abouti à des préconisations suivies par un groupe de salariés

définis, pour en évaluer l'efficacité. Ce groupe de suivi s'est poursuivi en 2023 et contribue encore largement à la mise en œuvre des préconisations émises par le cabinet d'audit.

L'association et la direction de secteur ont souhaité engager un travail de fond avec la mise en place d'un accompagnement institutionnel, pour l'ensemble des salariés du DITEP (accueil de jour, ambulatoire et hébergement séquentiel), accompagné par trois psychologues extérieurs au rythme de 3 séances et 3 COPIL par an. Débuté en 2022, ce processus a parfois pu engendrer des vécus douloureux pour un certain nombre de salariés, interrogeant le sens et le cadre. Mais ce travail a pris de plus en plus sens en 2023 et se poursuivra comme prévu jusque fin 2024. La fragilité et les difficultés institutionnelles ont contribué à de multiples absences et départs de salariés. Ces mouvements n'ont pas été sans conséquence dans le travail quotidien auprès des jeunes. Ces derniers ayant besoin de repères stables, sécurisants et pérennes, la succession des missions intérimaires et la rareté des candidatures ont suscité un épuisement et un sentiment d'insécurité chez les jeunes et les professionnels. Notre service d'hébergement a dû être fermé durant 9 mois consécutifs, faute de titulaire recrutés aux postes éducatifs et veilleur de nuit.

En septembre 2023, l'équipe de direction, elle aussi traversée par différents mouvements, a pu progressivement retrouver une stabilité, notamment grâce à la confirmation de la Directrice à son poste de manière pérenne et à la reprise des adjoints de direction, jusqu'alors absents ou en formation. Tous ces efforts ont permis un retour progressif des jeunes et des familles dans l'institution et un meilleur suivi de leur projet d'accompagnement. Un climat plus apaisé s'instaure entre les professionnels, des liens de confiance se restaurent ou se tissent à nouveau avec les parents et les partenaires du territoire.

Quelques éléments notables en 2023 pour le DITEP de Gerland :

- Projet « collecte et partage de vêtements & maroquinerie » : Ce projet fait suite à une réflexion d'équipe sur le contexte sociétal actuel (coût de la vie, surconsommation, gaspillage, recyclage...) mais aussi à la suite d'un constat des besoins concrets repérés chez les jeunes accueillis sur le groupe en interne. L'idée est de transmettre aux adolescents les valeurs de solidarité et d'entraide. Les objectifs sont multiples : permettre aux jeunes de prendre conscience du coût de la vie, apprendre à se vêtir convenablement avec des tenues adaptées en fonction du climat ou de son activité (ex : sport), à se décaler de l'importance superficielle donnée aux habits de marque, à partager, prendre conscience de son implication dans la communauté et se sentir utile, se sensibiliser au développement durable, et s'ouvrir vers l'extérieur par du partenariat développé avec des associations humanitaires.
- Intervention de l'association E-enfance pour un atelier de sensibilisation aux harcèlements et à l'utilisation des réseaux sociaux. Ce projet d'intervention a été expérimenté auprès des jeunes du cycle 1 pour répondre notamment à la problématique repérée sur ce groupe.
- Pour le SESSAD, 2023 est l'année du voyage ! En effet, c'est au mois de juillet que s'est concrétisé le projet de voyage à Stockholm initié en 2022 dans le cadre du projet européen ERASMUS +. Ce projet, mené sur près de 18 mois, a été l'occasion pour 10 jeunes et 8 professionnels de préparer tout au long de l'année ce voyage (développant des projets autour de l'écologie, la citoyenneté et la culture). L'aboutissement fut le départ pour 7 jours de découverte de la Suède et la rencontre avec d'autres jeunes d'un centre social suédois. Au-delà de l'engagement de toute l'équipe du SESSAD et des jeunes, ce fut l'occasion d'une aventure extraordinaire qui a été un réel facteur de cohésion et de dynamique pour tous. Le groupe a partagé cette expérience à son retour avec les professionnels et les autres jeunes restés sur place. L'expérience de ce projet fut très positive et laisse entrevoir des opportunités possibles dans les années à venir.

LE DITEP DE VILLEURBANNE

L'offre d'accompagnement du DITEP Villeurbanne-Duchère se déploie sur deux territoires distincts de la métropole de Lyon, celui de Villeurbanne d'un côté et de Lyon 9 - La Duchère de l'autre.

Elle prend appui sur des modalités d'interventions diversifiées et modulables (accueil de jour, de nuit, accueil séquentiel MAJE, ambulatoire, PCPE CAP) en DITEP à Villeurbanne et sur les communes limitrophes et des modalités de SESSAD et de PCPE/CAP dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon et les communes qui s'en rapprochent. Elle est complétée par l'agrément spécifique de l'ambulatoire de Villeurbanne, au profit de jeunes présentant un trouble de la déficience intellectuelle qui se transforme en Sessad autonome DI à fin 2023.

L'année 2023 marque la formalisation du projet d'établissement en dispositif. Durant cette même année, d'autres projets ont abouti :

- La finalisation des travaux d'extension du DITEP dans nos locaux à Villeurbanne dans la petite maison appartenant à l'association et se situant à l'entrée du DITEP et ce afin de favoriser, sur un même site, l'accompagnement des jeunes du DITEP et ceux présentant un trouble du déficit intellectuel ;
- Le conventionnement avec l'Université Lyon 2 en septembre 2023 pour la mise en œuvre d'une recherche-action sur l'évaluation qualitative des parcours inclusifs des jeunes et des pratiques professionnelles en DITEP et dans ce cadre la première phase de déploiement de cette recherche.
- La réorganisation de l'accueil de jour, en considérant l'octroi d'un poste supplémentaire d'enseignant en septembre 2022.
- La contribution du DITEP à un projet d'appui/ressource à son territoire à Villeurbanne, au titre de l'école inclusive, dans le cadre de la Cité Éducative de Villeurbanne.

En 2023, sans tenir compte de notre action au sein des deux PCPE-CAP du DITEP, nous avons accompagné 154 jeunes en comptabilisant l'ensemble de l'effectif tous types de handicap confondu.

L'année 2023, enfin, nous a encore confronté à des difficultés de recrutement engendrant des difficultés à remplacer les professionnels en arrêts de travail et à pourvoir les postes y compris en CDI.

Secteur régional, Développement, Formation & PESP

SECTEUR Régional - Développement - Formation - PESP				
DIRECTRICE DÉVELOPPEMENT & DE SECTEUR Bérengère DUTILLEUL	Centre Technique Régional pour la déficience visuelle CTRDV	Équipe Relais Handicaps Rares Auvergne Rhône-Alpes ERHR AuRA Projet START en AuRA	Communauté 360 du Rhône et Métropole de Lyon C360	Politiques Éducatives et Sociales de proximité EAJE Pépilou Mobilité Internationale Mentorat / Dispositif répit
	Directrice C. MALET Adjoint de direction C. GAUTIER	Pilote de l'ERHR B. GUILLON	Coordinatrice C360 et Cellule APV J. RICHARD	Directrice de Dispositif Petite Enfance K. QUENE AUDIE Chargés de Mission Mentorat & Mob. Intern. D. BORD
	Dispositif BOSSUET CMPP & SESSAD Direction de dispositif : C. MALET Adjoint de direction : C. GAUTIER		Centre de Formation ADPEP Formation Projet formations croisées : E. DELORME	

CENTRE TECHNIQUE REGIONAL POUR LA DEFICIENCE VISUELLE

L'année 2023 est marquée par une réorganisation de l'équipe de direction, des moyens humains en baisse, mais également par le développement de partenariats. Dans un contexte de recrutement tendu dans le secteur médico-social, l'équipe mobile a dû fonctionner avec moins de moyens humains, nous obligeant à nous adapter : une collaboration avec un éducateur du SAAAS 69, formé IADV a permis de répondre aux besoins des jeunes sans trop d'impacts.

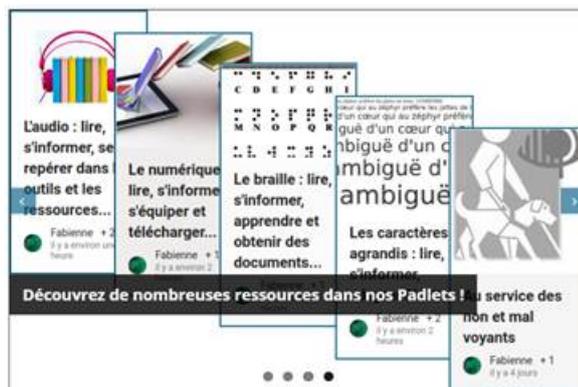
L'équipe du bilan conseil se réorganise pour répondre à la fois à la diminution de moyens humains, mais aussi aux besoins d'un public dont le profil évolue. Une convention avec le centre de référence des troubles des apprentissages de l'HFME va voir le jour.

La mission de recherche continue de se développer, avec en corollaire de nouveaux partenariats avec des laboratoires de recherche et en particulier un nouveau projet de recherche action autour de l'introduction d'un nouveau modèle de canne blanche, déjà utilisé chez l'adulte, dans l'apprentissage de la locomotion chez l'enfant.

L'animation du réseau SARADV s'est appuyée particulièrement sur l'organisation de 2 journées interprofessionnelles : une première journée en mai 2023 ayant pour thème les modalités d'implication des familles, et une seconde journée en décembre 2023 autour de « Handicap et Sexualité : informer et former ». Ces 2 journées ont rassemblé chacune près de 110 professionnels de la région.

Les actions de communication, avec le développement du site internet et les posts réguliers sur les réseaux sociaux apportent de la visibilité aux actions du CTRDV.

Via le site internet, différents padlets permettant de proposer des ressources autour de la déficience visuelle sont construits par la documentaliste du CTRDV e, collaboration avec la documentaliste de l'institut public OCENS de Nantes, et la cheffe de projet Lecture de l'ANPEA. En 2023, le projet Capsules vidéo, coconstruit avec l'ANPEA et financé par la fondation Cérès, a permis de finaliser plusieurs capsules, et le portail d'accès aux ressources vidéo a été mis en ligne le 18 mai 2024 sur le site internet de l'ANPEA. Un nouvel outil numérique de référencement et de prêt des outils du RECATT et du RECOP, servant également à la gestion du fonds d'outils du projet CAA porté par l'ERHR est opérationnel et facilite la gestion, le suivi et les possibilités statistiques concernant les outils et matériels de ressource prêtés.



ERHR AURA

En 2023, 134 personnes sont suivies par l'ERHR AuRA et les 2 Plateformes Handicaps Rares Auvergne avec lesquelles l'équipe travaille en partenariat. 40% des demandes sont issues des familles ou d'aïdants. Il y a peu de demandes directes des personnes en situation de handicap, soulignant l'importance de l'entourage proche. 70% des personnes suivies ont moins de 25 ans. L'origine des demandes reste inégalement répartie sur le territoire AuRA.

Les difficultés de communication et les comportements défis restent les 2 troubles exprimés impactant le plus les habitudes de vie des personnes accompagnées.

Le soutien à l'accompagnement et au suivi de parcours (les actions individuelles) représente 1 intervention sur 2. 62% de ces interventions se font en co-responsabilité avec les acteurs du territoire.

Les principaux faits notables de 2023 pour l'ERHR sont les suivants :

- Déploiement de l'annuaire des ressources HandAuRA avec plus de 600 fiches de ressources saisies
- Amélioration du taux de prêts des 2338 ouvrages du centre de documentation
- 5 fois plus de visites sur le site internet de l'ERHR AuRA
- Accueil à Lyon les 8 et 9 novembre des Journées Nationales « Innovation Handicaps Rares » avec 266 personnes venant de France entière, 35 intervenants, 10 ateliers thématiques et 4 propositions artistiques.
- Projet global d'essaimage de la démarche de Communication Augmentée et Alternative (CAA) : création d'une formation à distance, expérimentation formation dans un foyer de vie, ouverture d'un parc d'aides techniques en outils de CAA
- Poursuite de la communauté apprenante autour du syndrome Prader-Willi
- Nouvelles actions collectives dont une rencontre familles Huntington à Clermont-Ferrand



LA COMMUNAUTE 360 DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON

Les communautés 360, créées sous l'impulsion des pouvoirs publics en 2020, interviennent à un niveau départemental et concentrent leurs actions vers la recherche de solutions concrètes dans le milieu ordinaire, en articulation avec le secteur spécialisé. Il s'agit désormais de créer des réponses complémentaires dans l'objectif de pouvoir répondre aux aspirations et demandes des personnes en situation de handicap et/ou de leurs proches, en proximité de leur lieu de vie. Les solutions apportées ne doivent donc plus être formulées en fonction de l'offre sur le territoire mais en fonction de la demande des personnes. Les Communautés 360 agissent sur les principes de coresponsabilité des acteurs et de subsidiarité sans se substituer aux missions dévolues aux établissements et services, aux MDPH ou aux autres partenaires de droit commun.

Construite sur des modalités partenariales comme bases fondatrices, La Communauté 360 Rhône et Métropole de Lyon se développe progressivement en cherchant à s'articuler de la manière la plus fluide et efficiente possible avec les autres acteurs du territoire. Un travail de réseau qui s'avère essentiel pour mener des actions collaboratives multi-partenariales et intersectorielles et déployer ainsi un dispositif à la fois souple, modulable et ajustable en fonction des données émanant des 3 niveaux de la Communauté 360.

La troisième année de fonctionnement du dispositif conforte le pari d'un socle collectif inédit, réussite observable à travers les multiples énergies partenariales déployées tant sur le niveau 1 « Permanence téléphonique », que le niveau 2 « Cellule de coordination de parcours » et le niveau 3 « Observatoire du territoire ». Des énergies partagées qui aspirent à poursuivre leurs implications dans une structuration atypique, à la fois du point de vue de son organisation mais aussi de l'articulation entre les acteurs du milieu ordinaire et du milieu spécialisé.

L'année 2023 connaît une hausse importante du nombre d'appels traités (365 en 2023 ; 215 en 2022). Avec cette courbe ascendante, on observe que, comme en 2022, presque la moitié des appels reçus, 170 sur 365, soit 46,7%, (contre 99 sur 215 en 2022, soit 46,5%), proviennent des personnes concernées elles-mêmes, qui se saisissent donc de ce numéro vert pour poser tous types de questions ; constat qui va dans le sens d'un des objectifs principaux de la Communauté 360 à savoir « *l'autodétermination des personnes comme principe d'action essentiel des Communautés 360* ».

Le nombre de sollicitations au niveau 2 est légèrement en hausse par rapport à l'année précédente avec 25 situations au lieu de 23 en 2022. Ce niveau est davantage mobilisé par l'Agence Régionale de la Santé, comme en 2022 où elle constituait déjà le demandeur majoritaire. Le nombre plus important de sollicitations par les partenaires (6 en 2023 ; 3 en 2022) correspond à la mise en place d'un travail partenarial avec le DAC Département (Dispositif d'Appui à la Coordination).

L'activité de de niveau 3 « observatoire du territoire » porte sur plusieurs axes de travail :

- Définir collectivement les contours des situations complexes à 360°, faire émerger différents facteurs d'analyse et pouvoir produire des pistes d'actions à travers 4 sous-groupes thématiques :
 - o Définir la notion de complexité à 360°
 - o Territoire – Partenariat – Écosystème
 - o « Comportements problèmes » : facteurs endogènes et exogènes
 - o Initiatives et expérimentations mises en œuvre sur d'autres territoires (national et international)
- Cartographie des ressources du territoire
- Organisation d'une journée partenariale
- Articuler les dispositifs de coordination du territoire
- Mise en place d'une cellule de Facilitateurs de parcours (CFPV) adossée à la C360.

LE CENTRE DE FORMATION

En 2023, Le centre ADPEP Formation est construit principalement autour des thématiques suivantes :

- Accompagnement précoce – Déficiences sensorielles
- Déficiences visuelles
- Développement personnel
- Évolution des pratiques
- Handicaps rares – handicaps complexes

En 2023, 30 sessions de formations différentes ont été réalisées. Ce sont 481 stagiaires qui ont participé aux actions proposées dont 43 parents et 438 professionnels issus du médico-social (travaillant majoritairement auprès d'enfants et adolescents). La note d'appréciation globale est évaluée à 4,63 sur 5 (en hausse par rapport à 2022) et 100% des répondants recommandent notre centre de formation.

Le catalogue du centre de formation est en ligne à l'adresse <http://www.lespep69.org/centre-de-formation/>

En 2024, le centre de formation fournira les fonctions supports nécessaires pour la coordination des formations croisées École inclusive que va piloter notre association dans le cadre de la convention régionale Éducation Nationale, ARS, DRAAF.

L'EAJE PEPILOU

L'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) PEPILOU, en partenariat avec la Ville de Villeurbanne et la CAF du Rhône propose un accueil collectif de 24 places dont un tiers réservé aux enfants de 0 à 6 ans malades et/ou en situation de handicap(s).

Cette crèche ouvre aux mixités ; enfants à besoins ordinaires, enfants à besoins particuliers, approches et processus d'accès à la parentalité, dimensions sociales et culturelles... Elle s'engage à répondre aux besoins spécifiques des enfants et à accompagner les familles. L'ensemble des actions éducatives proposées visent à répondre aux situations de fragilité, à réduire les inégalités sociales et à contribuer à l'égalité des chances. Elles s'appuient sur la volonté de faire vivre la mixité sociale.

En 2023, la crèche PEPILOU a encore souffert de la pénurie de professionnel(le)s, dans un contexte national lié au manque d'attractivité du secteur de la petite enfance. La crèche PEPILOU a dû s'adapter à la crise que traverse le secteur dans le seul but de maintenir une qualité et la sécurité de l'accueil. Cela s'est traduit par une baisse d'activité, qui n'est pas sans conséquence dans la gestion financière de la structure.

Malgré les difficultés contextuelles, la crèche PEPILOU poursuit la mise en œuvre d'une démarche inclusive pour donner à chaque enfant, quels que soient ses besoins spécifiques, les moyens d'agir, de vivre, de participer et de grandir avec les autres.

Quelques éléments notables en 2023 pour le l'EAJE :

- Une convention de partenariat a été signée avec Le jardin de Jeanne. Des jeunes enfants de la crèche ont pu découvrir le compost, les plantes, les différentes parcelles du jardin. Des bénévoles du jardin de Jeanne ont accompagné l'équipe pour réaliser ensuite les premières plantations dans le jardin de la crèche.
- Des ateliers de lecture, animés par une intervenante bénévole ont aussi été mis en œuvre.
- Deux cafés parents ont été proposés en 2023, un sur l'alimentation et l'autre sur la psychomotricité libre.
- La fête de l'été a été organisée fin juillet.
- Une conférence coorganisée avec la Maison Sociale de Cyprian Les Brosses portait sur « Le burn-out parental, on en parle ! »

L'ACTION BÉNÉVOLE AU SEIN DE NOS STRUCTURES

Le projet de développement du bénévolat continue de se structurer au sein de l'association des PEP 69/ML. Même si les temporalités définies initialement ont évolué, les principaux objectifs sont atteints. A cela, un préalable important est à notifier : l'objectif de déploiement de l'activité (acculturation des professionnels, développement d'offres de bénévolat, diffusion des offres, identification et accompagnement des bénévoles...), est celle qui pris le plus de temps sur l'année 2023.

En termes de résultats, l'accueil de bénévoles au sein des établissements a déjà commencé et est à l'œuvre au sein du SAMNA, de l'IS Favre et du CMPP Bossuet. Enfin, la dénomination de mentorat n'a été retenue que partiellement par certaines structures de l'établissement, les autres préférant développer un accompagnement plutôt collectif. Certains bénéficiaires sont accompagnés dans le cadre du mentorat, et d'autres dans le cadre d'un soutien à la scolarité et aux apprentissages. Ces deux actions sont regroupées sous le titre d'actions bénévoles.

49 candidatures de bénévoles ont été reçues, après avoir rencontré ou échangé par téléphone avec les différents candidats, 11 personnes ont commencé une activité en 2023. Cela représente 35 bénéficiaires accompagnés au sein des 3 structures engagées dans ce projet. Il peut s'agir de soutien à la scolarité, d'actions de mentorat, de groupes d'apprentissage, ...

LE PROJET MOBILITE INTERNATIONALE

Mener des activités transnationales, pour une organisation du médico-social, reste assez complexe et éloigné de son quotidien. Les équipes de professionnels coordonnant et participant aux mobilités ont pu largement apprendre sur le concret de la gestion de projet : suivi financier (dans la complexité des monnaies européennes), rédaction d'un projet éducatif (dans son lien avec la rédaction d'un AAP Erasmus+), relations avec les partenaires (et l'usage de l'anglais), construction d'outils d'aide à la décision (laissant à chacun sa place), co-construction d'un programme dépendant d'une thématique... Tous ces éléments sont tout autant de compétences et connaissances, uniques, que les professionnels ont pu se saisir.

Dans un second temps, ces projets viennent remettre en question un certain fonctionnement institutionnel, des pratiques, une place des bénéficiaires. L'impact plus large qui fut observé par le travail de recherche et la mise en œuvre des projets, est cet aller-vers des établissements et services médico-sociaux, en direction du milieu ordinaire, et de l'UE. Ne plus rester recentré sur soi, sur son territoire, sur son secteur, mais bien s'ouvrir, travailler avec d'autres, tous ces éléments viennent changer la pratique du terrain, tout comme la pratique des institutions. Ces projets ont permis de démontrer qu'une organisation médico-sociale peut coopérer avec une organisation de milieu ordinaire, qui plus est étrangère. Les organisations et leurs réseaux ont eu la preuve, par l'expérience, que la coopération transnationale et la coopération ordinaire/spécialisé est possible et réalisable.

A l'inverse, ce qui fut particulièrement notable, est comment la pratique à l'œuvre au sein des PEP 69/ML a pu inspirer et s'infuser au sein des partenariats transnationaux. Cela s'est remarqué en particulier dans le travail avec les partenaires étrangers. Ce fut une première pour eux, d'apprendre à coopérer avec une organisation spécialisée et cela leur a permis de développer des compétences et connaissances autour de l'accueil de personnes en situation de handicap, provenant de l'étranger.

En 2023, 2 projets de mobilité internationale ont été réalisés :

- « La 22e compagnie en Pologne » a été pensé par le DITEP La Cristallerie, en coopération avec l'association STRATEG, en Pologne. L'objectif premier est d'accompagner chacun des participants à l'échange à s'identifier en tant qu'individu appartenant à un groupe, à une Europe ayant une histoire politique, sociale, économique : le devoir de mémoire lié à la seconde guerre mondiale et à la citoyenneté européenne qui en découle. Les objectifs spécifiques du projet sont :
 - o Confronter les bénéficiaires à des situations inconnues en les sortant de leur environnement naturel leur permettant de mettre en pratique les outils autour de la gestion de leurs émotions ;

- Permettre aux participants de développer de l'autonomie ;
- Rendre réel et factuel les apprentissages théoriques autour du devoir de mémoire ;
- Développer un sentiment de confiance en soi en rapport aux expériences de terrain ;
- Favoriser un sentiment d'appartenance à l'Union Européenne ;
- Prendre conscience de ce qu'est le nazisme et ses répercussions sur l'Europe actuelle ;
- Construire un lien durable entre les bénéficiaires et avec les professionnels accompagnants à long terme.

Le projet a principalement permis aux deux groupes de participer aux activités et ateliers suivants :

- Études de documents et de films historiques ;
- Atelier rencontre entre les groupes de STRATEG et de la Cristallerie ;
- Échange d'expériences ;
- Découverte du site d'Auschwitz ;
- Visite de l'usine de Schindler ;
- Balade dans les Mines de sel de Wieliczka ;
- Visite de Cracovie ;
- Temps de bilan et de jeux autour des apprentissages acquis ;
- Partage d'un repas franco-polonais ;
- Découverte des différences et des similitudes culturelles.

- « Découverte Européenne à Travers la Culture Suédoise » a été pensé par le SESSAD Gerland, en coopération avec l'association Boo Folkets Hus, en Suède. L'objectif premier est de pouvoir balayer, avec les participants, les trois domaines travaillés au sein du SESSAD : l'éducatif, le pédagogique et le thérapeutique.

Objectifs éducatifs :

- Développement des habilités sociales et relationnelles : L'idée d'être au sein d'un groupe, durant une semaine, sur un lieu inconnu permet aux bénéficiaires de vivre une expérience où ils ont été mis en situation de responsabilité et d'autonomie ;
- Comprendre l'importance du collectif : en osant demander de l'aide, en s'appuyant sur l'autre, sans y voir une menace, trouver sa place au sein du groupe.

Objectifs pédagogiques :

- Investir les bénéficiaires dans les apprentissages thématiques : trouver un intérêt dans l'apprentissage, remobiliser un versant scolaire, en faisant le lien avec la découverte de l'Europe et l'investissement dans une démarche de protection de l'environnement ;
- Désacraliser les attendus scolaires : Sans mettre la pression sur un niveau d'excellence, les bénéficiaires participaient à un travail de recherche, de prise d'informations et développent un plaisir dans l'apprentissage ; Valoriser son savoir : autour de l'Europe par exemple, certains jeunes ont pu prendre une place de savant. Petit à petit le groupe appris à afficher leurs connaissances sans appréhension.

Les activités réalisées durant la mobilité sont :

- Visite du parc naturel Tyresta ;
- Actions au sein d'une ferme biologique ;
- Activités en plein air au sein de la structure Boo Folkets Hus ;
- Soirée festive autour de la culture suédoise ;
- Temps de découverte de la ville et de musées.

Ces 2 projets ont mobilisé 15 jeunes bénéficiaires et 18 accompagnants en 2023.

Par ailleurs, 2 nouveaux dossiers ont été déposés et acceptés par l'UE : un projet « mobilité de professionnels » et un projet « partenariats de coopération ». Ils seront mis en œuvre en 2024.

LES RESEAUX & LES PARTENARIATS

Notre association s'engage résolument dans des principes de coopération prenant appui le plus précocement possible sur des collectifs, et une gouvernance partagée. C'est la méthode que nous souhaitons utiliser pour développer des projets adaptés aux besoins des personnes et aux territoires. Notre action s'enrichit de notre participation engagée à différents réseaux et collectifs

Nos pratiques de partenariat reposent sur des principes essentiels :

- Respect des autres acteurs, dans leurs histoires, missions et spécificités,
- Principes de coresponsabilité et de subsidiarité,
- Étayage des autres acteurs - pour ne pas faire « à la place de », mais contribuer au renforcement des capacités d'actions,
- Limitation des logiques de mise en concurrence en recherchant, avant tout, les possibilités et leviers de coopération,
- Partage de responsabilité sur le territoire, dans l'intérêt du territoire, des organisations et personnes concernées,
- Reconnaissance de la complémentarité des savoir-faire entre la pluralité des acteurs,
- Valorisation de la pluralité des acteurs (dont des acteurs de droit commun) comme facteur de réussite pour construire des réponses pertinentes,
- Appui et contribution active aux maillages territoriaux, Renforcement des pratiques de coopération et essaimage du modèle, Partage sincère et ouvert de ce que nous avons produit,
- Démocratie dans la gouvernance et le portage des projets collectifs.

Ces principes et leur mise en œuvre contribuent à transformer la façon dont les actions se mènent sur les territoires et engagent les acteurs dans des approches collaboratives et coopératives adaptées à la complexité du réel.

LA FEDERATION GENERALE DES PEP

L'association participe régulièrement à plusieurs groupes de travail internes de la fédération et en particulier :

- Au COFIL SMS
- Au COFIL des systèmes d'information
- Au COFIL Face-PEP
- Au COFIL Petite enfance

Elle a aussi été fortement mobilisée dans les travaux autour des Communautés 360 et des groupes de travail nationaux pilotés par la CNSA, où notre fédération est présente.

L'URPEP & L'ARPEP

La dynamique régionale politique s'est structurée tout au long de l'année 2023, avec la création de l'ARPEP AuRA actée en Assemblée Générale constitutive début 2024 et la dissolution des URPEP Auvergne et Rhône-Alpes.

En parallèle de cette nouvelle organisation régionale, l'ensemble des directeurs généraux de la région maintiennent des temps de travail collectifs autour de plusieurs thématiques transversales, et en particulier :

- L'organisation d'une journée EMAS en AuRA, portée par l'ARPEP AuRA,
- La consolidation de l'équipe SI régionale,
- Le réseau SARADV : évaluation et perspectives d'évolutions, en particulier via le développement d'une offre complémentaire à destination des jeunes adultes DV,
- Animation d'un groupe de travail régional autour de l'évaluation et de la démarche qualité,
- Groupe régional d'échanges et d'appui sur les C360,
- Réflexions pour un centre de formation régional du réseau PEP.

FOCUS SUR QUELQUES RESEAUX

LES RESEAUX DV

L'association et plusieurs de ses structures est engagée dans plusieurs réseaux, collectifs et fédérations spécialisés dans la déficience visuelle. Elle participe aux travaux :

- De la Fédération des Aveugles de France
- De la FISAF
- Du CAURA DV
- Du Comité Louis Braille

Elle porte plusieurs projets en partenariat régulier avec d'autres associations engagées dans le champ de la déficience visuelle et en particulier :

- L'ANPEA (Le CTRDV accueille dans ses murs la structure permanente de l'ANPEA, et porte conjointement un projet de portail vidéo à destination des familles d'enfants déficients visuels ou aveugles)

L'enquête Homère, réalisée dans le cadre d'un collectif d'associations, a décliné les différents volets explorés avec plusieurs publications en 2023. L'ensemble des analyses sont disponibles à l'adresse <http://etude-homere.org>

LE COLLECTIF HANDICAP 69

Le Collectif Handicap 69 regroupe les présidents et directeurs généraux de 37 associations qui accompagnent des personnes en situation de handicap dans le Rhône et la Métropole de Lyon. Ces associations œuvrent pour l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, quelles qu'en soient la nature et l'origine.

En 2023, le collectif a engagé une réflexion autour des problématiques immobilières porté par un groupe de travail spécifique, qui a été animé par l'association Les PEP 69/ML.

L'AIRE

Plusieurs cadres de l'association sont impliqués dans les travaux de l'AIRE, et en particulier le directeur du secteur DITEP qui anime différents groupes de travail inter-DITEP sur le territoire du Rhône :

- Un groupe des directrices et directeurs des DITEP du Rhône qui travaille sur l'identification des territoires d'intervention de chacun et les éventuelles perspectives d'évolution en fonction des besoins.
- Un groupe de travail régional, en lien avec l'Éducation Nationale, sur les fiches de fonction des enseignants et des coordinateurs de DITEP,
- Un groupe de travail inter-Ditep sur le Rhône autour de la notion de repli/relais,

- Un groupe autour de situations complexes réunissant des représentants de différents DITEP du Rhône, de la pédopsychiatrie, de la protection de l'enfance et de la PJJ.

L'ASSOCIATION LA MIETE

La MIETE est un tiers-lieu inclusif doté d'espaces de convivialité, de travail et de pratiques d'activités (physiques, artistiques et culturelles) et de création, où il est possible de se rencontrer, partager, expérimenter et coopérer. Ces espaces doivent permettre, que ce soit de manière formelle ou informelle, provoquée ou spontanée, de développer l'envie et la capacité de chacun et chacune à agir collectivement, et s'épanouir. A travers ses 900 m² et tous ses projets, la Miete est aujourd'hui Fabrique de territoire, espace de vie social, un tiers-lieu reconnu à l'échelle de la métropole de Lyon. Sur la dernière période 2019-2022, la MIETE a connu une forte expansion ce qui l'a amené à renouveler son projet associatif 2022-2025 en repensant la structuration, le modèle économique et en (ré)affirmant les valeurs que la Miete porte et défend ainsi que les axes de développement prioritaires pour ces 3 prochaines années. L'association Les PEP 69/ML est représentée au CA de La Miete avec la présence en 2023 de 3 représentants. Le directeur général des PEP 69/ML a assuré le rôle de co-responsable légal de la Miete jusqu'en mai 2024.

LA COURTE ECHELLE

La Courte Échelle, membre de la FNASEPH, est un collectif de 25 associations du Rhône qui agissent toutes dans le domaine du handicap. Tout enfant, adolescent ou jeune enfant en situation de handicap doit bénéficier d'un parcours de scolarisation et de formation adapté à ses besoins. Son parcours doit être prioritairement pensé en milieu ordinaire et dans son environnement de vie. Dans la loi de 2005, la scolarisation est un droit.

La Courte Échelle a pour objet de regrouper compétences et moyens de chacune des associations membres en vue de :

- Promouvoir des actions favorisant la scolarisation des personnes en situation de handicap.
- Assurer la représentation des jeunes en situation de handicap, de leur famille et des associations membres auprès de toutes les instances officielles impliquées dans la scolarisation et la formation (Éducation Nationale, Agences Régionales de Santé, Conseil départemental, etc.)
- Participer à la formation des Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) et enseignants.
- Accompagner les usagers dans la reconnaissance de leurs droits (permanence téléphonique, soirée débats, forum, ...)

L'association Les PEP 69/ML est membre du Conseil d'administration de La Courte Echelle, et représentée par le Directeur Général.

PERSPECTIVES

De nouveaux chantiers pour l'année 2024

Après la finalisation de notre projet associatif en 2023, puis la négociation du CPOM 2024-2028, signé en début 2024, l'association va transformer son organisation en septembre 2024, pour s'adapter aux enjeux à venir des politiques publiques. Elle va aussi célébrer son centenaire tout au long de l'année 2024.

AUTOUR DE LA GOUVERNANCE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE :

- La révision du règlement intérieur, venant compléter les nouveaux statuts adoptés en 2022. Le nouveau règlement intérieur sera adopté lors de l'AG 2024,
- La mise en œuvre des différents axes prévus dans le plan d'action de notre nouveau projet associatif,
- Une nouvelle demi-journée associative en octobre 2024.

AUTOUR DU MANAGEMENT, DE L'ORGANISATION OPERATIONNELLE ET DE LA CONTRACTUALISATION AVEC LES AUTORITES DE CONTROLE :

- La poursuite des réflexions autour de l'organisation libérée et des changements de pratiques managériales,
- La mise en œuvre d'une nouvelle organisation générale de l'association avec une modification de l'organigramme et des modalités décisionnelles dès septembre 2024,
- La consolidation des fonctions support au service des différents dispositifs et en particulier des fonctions logistiques,
- Le suivi des premières actions programmées dans le CPOM ARS 2024-2028.

AUTOUR DU CENTENAIRE DE L'ASSOCIATION :

- La création d'une exposition autour de l'histoire de la déficience visuelle à Villeurbanne,
- L'organisation de différents événements festifs au sein des établissements et services de l'association,
- La réalisation de capsules vidéo de présentation de certaines activités de l'association,
- L'organisation de la demi-journée associative, sous forme de colloque, ouverte au public.

D'AUTRES CHANTIERS RESTENT D'ACTUALITE ET PARTICULIEREMENT :

- La poursuite du projet immobilier du DITEP de Gerland,
- L'étayage de l'internat Favre-Chazière pour garantir un fonctionnement conforme aux besoins des jeunes accompagnés,
- L'implication dans le fonctionnement de l'ARPEP, et en particulier par l'animation de l'équipe SI régionale, et la réflexion autour du repositionnement du centre de formation à l'échelle régionale,
- La poursuite du projet HAPI en partenariat avec l'Espace Seniors Duchère Ensemble et la SACVL,
- La diversification de nos activités dans le domaine des politiques éducatives et sociales de proximité.